

# Suite à la Colline

Association canadienne des ex-parlementaires

**Voter au moyen  
d'un égoportrait?**

**Assemblée générale  
annuelle**

**Les manifestations au  
Parlement sont elles  
efficaces?**

**Des dossiers juridiques  
personnels de députés à  
la retraite disparaissent  
de la salle de courrier  
fédérale**

**Au delà de la  
Confédération : les  
autres événements  
de 1867**



# Réunion régionale à Victoria

Photos : Paul Forseth, Susan Simms, Brian MacDonald et Francis LeBlanc



En septembre 2017, l'ACEP a organisé une réunion régionale à Victoria, en Colombie-Britannique.



L'hon. Judith Guichon, lieutenant-gouverneure de Victoria.



Séance de travail à l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique.



Maureen Forseth et Kathy Hays.



L'hon. Vim Kochhar, Janis Clarke et L'hon. Andy Mitchell.



Lynn McDonald, Libby Davies, Bill Clarke, Lynn Hunter, L'hon. Audrey McLaughlin et Jean Crowder.



Douglas Fee, L'hon. Judd Buchanan et Bill Fee.

# Suite à la Colline

Association canadienne des ex-parlementaires

Volume 14, Numéro 1

Été 2018

## TABLE DES MATIÈRES

Réunion régionale à Victoria	2	Que s'est-il passé d'autre en 1867?	22
Des nouvelles de l'ACEP	4	Par Lynn McDonald	
Sous le regard du président Par l'hon. Andy Mitchell	5	Disparition de documents juridiques personnels de cinq députés à la retraite dans une salle de courrier fédérale	23
Rapport du directeur exécutif Par Francis LeBlanc	6	Par Maya Gwilliam	
Bryon Wilfert reçoit le prix de reconnaissance pour services exceptionnels de l'ACEP Par Hayley Chazan	7	Il me semble	24
D'ex-parlementaires commémorent la vie politique d'anciens collègues	8	Par Dorothy Dobbie	
Assemblée générale annuelle (AGA)	9	Table ronde des stagiaires parlementaires	25
Réception au Sénat à l'occasion de l'AGA	10	Promouvoir la démocratie multipartite dans le monde	26
Visite de Rideau Hall	11	Par l'hon. David Kilgour	
Réception du Président à l'occasion de l'AGA	11	Comment cela marche	28
Bob Rae s'adresse à d'anciens parlementaires en recevant un prix de l'Association canadienne des ex-parlementaires pour l'ensemble de ses réalisations	12	Par l'hon. John Reid	
Par Harrison Lowman		Du Parlement au campus	29
Les parlementaires marquent le 150e anniversaire de la première séance du Parlement	14	Que sont-ils devenus	30
Par Maya Gwilliam		Par Hayley Chazan and Scott Hitchcox	
L'art de l'équilibre ou la description du travail d'une députée	15	Honorer les vues des parlementaires	33
Par Hélène LeBlanc		Par Hayley Chazan	
Oubliez les files d'attente : voici l'entreprise derrière le vote par « égoportrait »	16	L'effondrement du plafond de verre ou comment Hillary Clinton a perdu contre Donald Trump	34
Par Harrison Lowman		Par l'hon. Peter Adams	
Du Parlement à l'hôtel de ville	18	Leadership	35
Par Hayley Chazan		Par Hayley Chazan	
Militer sur le parquet, une tactique efficace?	20	Voix	36
Par Maya Gwilliam		Par Sergio Marchi	
		Hommage à nos disparus	38
		Par Harrison Lowman et Lauren Malyk	
		Geoff @ 30	46
		Par Geoff Scott	





*Vue en plongée de la nouvelle salle de la Chambre des communes à compter de juillet 2018. Les députés y siègeront au cours de la prochaine décennie pendant la rénovation de l'édifice du Centre. On révélera toute l'histoire dans le prochain numéro.*

*Photo : Bernard Thibodeau.*

**Rédactrice en chef**

Dorothy Dobbie

**Rédacteur en chef adjoint**

Geoff Scott

**Rédacteur adjoint**

Harrison Lowman

**Stagiaires à la rédaction**

Hayley Chazan et Maya Gwilliam

**Comité de rédaction**

Dorothy Dobbie, l'hon. David Kilgour, Derrek Konrad, Lynn McDonald, l'hon. John Reid et Geoff Scott

**Comité de rédaction émérite**

l'hon. Jim Fleming, Claudy Lynch, Keith Penner, et Doug Rowland

**Collaborateurs**

l'hon. Peter Adams, Hayley Chazan, Christian Diotte, Dorothy Dobbie, Maya Gwilliam, Scott Hitchcox, l'hon. David Kilgour, Francis LeBlanc, Hélène LeBlanc, Harrison Lowman, Sergio Marchi, Lynn McDonald, l'hon. Andy Mitchell, l'hon. John Reid, Geoff Scott.

**Adjoints à la production**

Céline Brazeau Fraser, Susan Simms, Karl Thomsen

ISSN 1920-8561

**Notre mission**

*Suite à la Colline*, une revue pour les ex-parlementaires, est conçue de façon à faire participer ses lecteurs, à les informer et à les tenir au courant des activités des autres lecteurs, de leur Association et de sa Fondation pour l'éducation. Elle a pour objectif d'encourager la participation au sein de l'Association et de promouvoir la démocratie. Les opinions exprimées dans cette publication par nos collaborateurs ne représentent pas nécessairement celles de l'ACEP ou de sa Fondation pour l'éducation. L'équipe de *Suite à la Colline* vous invite à lui adresser vos lettres, vos textes et vos suggestions. C.P. 1, 131, rue Queen, Chambre des communes, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0A6. Téléphone : 1 888-567-4764, télécopieur : 613-947-1764, courriel : exparl@parl.gc.ca. Site Web : www.exparl.ca.

## Suite à la Colline accueille une nouvelle stagiaire

Maya Gwilliam est née et a grandi à Ottawa. Récemment diplômée de l'École de journalisme de l'Université Carleton, elle est une rédactrice passionnée qui tente de jeter un nouvel éclairage sur la politique canadienne, à tous les paliers de gouvernement. Lorsqu'elle n'est pas en train de dénicher de nouvelles sources pour la revue, on la trouve un bon livre à la main ou admirant la toute dernière exposition de l'un des nombreux musées fascinants de la capitale.

Maya s'intéresse vivement à la politique depuis son enfance. Elle se souvient de la première fois où son père l'a amenée sur la Colline du Parlement.

« J'avais environ huit ans lorsque je suis entrée pour la première fois au Parlement et je me souviens encore aujourd'hui du sentiment d'émerveillement que j'ai éprouvé à l'idée de me trouver à l'endroit même où tant de pages de notre histoire se sont écrites », a-t-elle expliqué. « Il est essentiel de comprendre l'immense influence qu'exercent la politique et ses représentants sur notre société, et il est encore plus important que les journalistes en parlent. »

Maya espère en tant que journaliste contribuer grandement à la revue *Suite à la Colline* et est impatiente de voir ce que l'avenir lui réserve.

## Remerciements

**Chers employés L'ACEP,**

Ma famille et moi vous remercions d'avoir organisé une journée et un service commémoratif aussi réussis et émouvants à la mémoire de notre père et d'autres ex-parlementaires.

Je vous remercie de m'avoir choisie pour lire ce très beau texte. C'est un honneur pour moi que de rendre hommage non seulement à mon père, mais aussi à tous les anciens parlementaires qui ont voué leur vie au service du Canada et des Canadiens et qui sont aujourd'hui décédés. Notre pays est aujourd'hui ce qu'il est grâce à eux, et j'ai été très touchée de pouvoir partici-



*Maya Gwilliam.*

per à cet hommage très spécial.

Merci une fois de plus à Céline, à Susan et à toute l'équipe. J'espère vous revoir bientôt et je vous salue chaleureusement.

Isabelle Guay, fille de l'ancien député libéral Raynald Guay

• • •

**Chers employés L'ACEP,**

Je rédige souvent des commentaires sur des articles de journaux qui paraissent dans mon ancienne circonscription au sujet de la représentation proportionnelle. L'intérêt est toujours aussi vif et ne semble pas vouloir diminuer. J'ai beaucoup aimé l'article de Dorothy dans le numéro d'automne 2016.

Merci.

Jim Gouk

Député de 1993 à 2006 dans la circonscription de Southern Interior en Colombie-Britannique

## Erratum

Dans l'édition précédente :

- À la page 17, nous avons omis de nommer l'homme qui tient la coupe Stanley sur la photo. Notre légende aurait dû inclure Frank Mahovlich, ancien sénateur libéral et joueur de la LNH. Il est le troisième à partir de la droite. *Suite à la Colline* s'excuse de cet oubli.





*L'hon. Andy Mitchell.*

## Sous le regard du président

**L**es femmes et les hommes qui ont siégé au Parlement possèdent des connaissances et une expérience qui peuvent s'avérer de précieuses ressources dans le débat public au Canada. Leur contribution peut revêtir diverses formes. Certains ex-parlementaires font carrière dans le secteur privé, où leur connaissance du gouvernement les guide dans leurs décisions. D'autres se consacrent à l'enseignement universitaire et peuvent ainsi influencer la prochaine génération de leaders. D'autres encore rejoignent le secteur sans but lucratif et travaillent à des initiatives qu'ils ont aidé à créer lorsqu'ils siégeaient au Parlement.

Ce sont autant de rôles importants grâce auxquels les ex-parlementaires apportent une immense contribution à la vie publique et privée au Canada. Mais outre leur apport individuel, les ex-parlementaires peuvent avoir un impact collectif. Le tout est plus grand que la somme de ses parties. C'est là que l'ACEP entre en jeu.

Lorsqu'on pense aux nombreux défis qu'il faut relever de nos jours – gérer la fédération, renégocier l'ALENA, contrer les changements climatiques, acheminer nos ressources naturelles jusqu'aux marchés, nous adapter au monde du numérique, investir dans les Canadiens, assurer la sécurité et l'équité en milieu de travail – qui de mieux que ceux qui ont déjà connu des défis semblables pour nous conseiller et nous guider?

L'Association s'efforce sans cesse d'aider ses membres à poursuivre leur contribution. Cela doit, à mon avis, constituer un objectif clé dans le mandat que se donne l'ACEP de renforcer la démocratie au Canada et ailleurs dans le monde.

En 2019, l'Association accueillera une nouvelle cohorte d'anciens députés et sénateurs qui auront consacré un certain nombre d'années aux débats qui façonnent notre pays. Ils voudront sans nul doute continuer à servir leur pays. Il est important que l'ACEP les aide à le faire.

Je sollicite vos idées et vos suggestions sur ce que devrait faire l'association pour aider ses membres présents et futurs à poursuivre leur contribution à la vie publique du Canada. Faites-nous parvenir vos propositions par courriel ou, mieux encore, venez à l'assemblée générale annuelle où nous pourrions discuter en personne.

**L'hon. Andy Mitchell,  
Président**

**P. S.** À l'AGA de juin 2018, Andy Mitchell a terminé son mandat de président. La nouvelle présidente est Dorothy Dobbie.







Francis LeBlanc

# Rapport du directeur exécutif

Par Francis LeBlanc

J e pense depuis longtemps que les ex-parlementaires canadiens forment un réseau potentiellement puissant et qu'ils sont une force pour notre pays. En un sens, nous sommes les « anciens » de l'institution qu'est le Parlement. Nous devons donc assumer une responsabilité toute particulière du fait de notre expérience pour le maintien de la vigueur et du dynamisme de notre système et de nos valeurs démocratiques.

L'Association canadienne des ex-parlementaires a pour rôle de fortifier ce réseau en consolidant les liens entre ses membres, en valorisant leur travail, en leur offrant des services adaptés, en défendant leurs intérêts et en trouvant des moyens de les mettre au service de la démocratie au Canada et à l'étranger.

Ces buts s'imposent à mon esprit depuis que j'ai repris mon poste, il y a plus d'un an. Permettez-moi de revenir brièvement sur un certain nombre d'initiatives récentes.

## Des liens plus forts

L'automne dernier, j'ai sillonné les quatre provinces de l'Ouest dans une tournée de sensibilisation en marge de notre assemblée régionale fort réussie à Victoria. Des activités ont eu lieu à Winnipeg, à Vancouver, à Calgary, à Edmonton et à Saskatoon. Ce fut une occasion privilégiée d'entrer directement en contact avec les membres qui ne peuvent se rendre à Ottawa. Nous prévoyons d'autres visites du genre ailleurs au pays.

J'ai pris l'habitude d'envoyer régulièrement des nouvelles et de l'information par courriel sous la rubrique « Du bureau du directeur exécutif ». J'aime beaucoup lire vos commentaires. Si vous ne recevez pas ces courriels, c'est que nous n'avons pas votre adresse électronique. Veuillez nous la communiquer pour que nous restions en contact.

Depuis quelques mois, le personnel travaille fort pour rafraîchir et moderniser notre site Web [www.exparl.ca](http://www.exparl.ca) et en faire un outil fonctionnel qui nous permettra de rester en contact – les uns avec les autres et

avec le reste du monde – par des blogues sur l'actualité, des activités, les médias sociaux et les services en ligne. J'espère que ce site mettra aussi en vitrine les activités et réalisations intéressantes de nos membres.

## Une gamme élargie de services

L'Association devrait être le point de ralliement naturel des ex-parlementaires dès le moment où ils quittent leurs fonctions. Pour rendre notre organisation plus attrayante, nous devons constamment trouver des façons d'attirer l'attention des parlementaires en service et de rehausser les avantages que procure l'Association à ses membres actifs.

Une manière d'y parvenir est d'aider les députés qui doivent faire une transition souvent difficile après une défaite électorale. Ceux-ci peuvent nous apporter de précieuses idées sur la manière d'améliorer l'aide à la transition offerte par la Chambre des communes. En travaillant avec les whips des partis, nous espérons concrétiser certaines de ces idées au bénéfice de ceux et celles qui connaîtront inévitablement la défaite aux prochaines élections générales de 2019.

Nous examinons la possibilité d'élargir la gamme des services offerts à nos membres en leur proposant aussi des rabais de voyage, des taux privilégiés d'assurance habitation ou automobile, des services d'audiologie, etc. Nous envisageons même des partenariats de fidélisation pour que nos membres puissent obtenir des préarrangements funéraires à des tarifs spéciaux.

## Travailler pour vous

L'Association doit pouvoir militer pour les intérêts de ses membres. Qu'il s'agisse d'exercer des pressions pour des prestations de retraite équitables et généreuses, ou encore de collaborer avec les autorités en vue d'un accès raisonnable et pratique à la Cité parlementaire, les ex-parlementaires doivent pouvoir compter sur l'Association. C'est pourquoi nous travaillons à l'établissement de réseaux qui nous permettront de vous représenter plus efficacement.

## Promouvoir la démocratie à l'étranger

Que ce soit en participant à des activités de surveillance électorale à l'étranger ou encore en prenant la parole dans une école secondaire ou un club philanthropique local, les ex-parlementaires peuvent promouvoir la démocratie et la saine gestion publique de bien des façons.

La Chambre des communes aimerait que les ex-parlementaires participent davantage à l'éducation civique dans leur milieu. Aussi, j'ai commencé à travailler avec le greffier de la Chambre, Charles Robert, pour faire de ce souhait une réalité. Nous croyons tous deux que les programmes que la Fondation pour l'éducation de l'ACEP aide à financer, comme le Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne et le Forum pour jeunes Canadiens, seraient encore meilleurs si, à leur retour d'un séjour d'apprentissage sur le Parlement à Ottawa, les professeurs et étudiants pouvaient compter sur le mentorat d'un ex-député ou d'un ex-sénateur directement dans leur collectivité. Vous trouverez de plus amples renseignements sur la façon de participer à cette initiative ailleurs dans le présent numéro.

Nos membres ont acquis une précieuse expérience en développement démocratique international et, souvent, des organismes des États-Unis et d'ailleurs dans le monde qui se préoccupent de cette question retiennent leurs services. Ils peuvent être appelés à soutenir la tenue d'élections libres et justes et le renforcement de la fonction parlementaire dans des démocraties fragiles en émergence. Malheureusement, même s'il est réputé dans le monde entier comme étant un remarquable exemple de démocratie et de saine gestion publique, le Canada ne veille pas suffisamment à disséminer son savoir dans le monde. Je ne suis pas seul à penser qu'il serait dans l'intérêt de notre pays et du reste du monde que nous investissions davantage dans le développement démocratique afin de transmettre nos connaissances sous une bannière canadienne.



# Un bâtisseur de ponts

Bryon Wilfert reçoit le prix de reconnaissance pour services exceptionnels de l'ACEP

Par Hayley Chazan, photo : Bernard Thibodeau



*L'hon. Bryon Wilfert reçoit le Prix de reconnaissance pour services exceptionnels de l'ACEP.*

L'honorable Bryon Wilfert a représenté ses électeurs avec distinction et dévouement à la Chambre des communes pendant plus de 5 000 jours. Il aura reçu des gens qu'il est appelé à servir le plus beau compliment qu'on puisse faire à un politicien, lui qui aura été élu cinq fois de 1997 à 2011 pour représenter la circonscription d'Oak Ridges, puis celle de Richmond Hill en Ontario.

Le 5 juin 2017, Bryon a reçu une autre importante distinction devant ses pairs, parlementaires d'hier et d'aujourd'hui, réunis à Ottawa, à savoir le 19<sup>e</sup> prix de reconnaissance pour services exceptionnels de l'Association canadienne des ex-parlementaires. Ce prix est décerné aux anciens parlementaires qui ont largement contribué à faire connaître et comprendre le régime parlementaire canadien.

Tout au long de sa carrière d'une quinzaine d'années, Bryon s'est consacré inlassablement au renforcement

des relations canado-japonaises, en tant que président pendant plus de 10 ans et de membres à d'autres titres du Groupe interparlementaire Canada-Japon. En 2011, il a reçu l'Ordre du Soleil levant, distinction remise par Sa Majesté l'empereur du Japon à des gens qui ont contribué de façon marquante aux relations internationales, à l'avancement de la culture japonaise dans leur domaine, à la promotion du bien-être ou à la conservation de l'environnement.

Même si Bryon a été surtout honoré pour sa contribution sur le plan des affaires étrangères, ses collègues n'ont pas tardé à mentionner avec affection son sens de l'humour et son espièglerie.

« Bryon a une importante qualité que tous les parlementaires devraient posséder, c'est à dire de pouvoir percevoir parfois non seulement les défauts des autres partis, mais également ceux de son propre parti », a dit le président de la Chambre des com-

munes, Geoff Regan. « Il n'y a rien que les Canadiens aiment autant que les gens qui prennent plus leur travail au sérieux que leur propre personne. »

Aujourd'hui, Bryon demeure une voix respectée sur le plan des affaires Asie-Pacifique, puisqu'il a passé des années dans cette région à entretenir les relations et à diriger avec succès des missions commerciales internationales. En 2014, il a été nommé consul honoraire du Canada en République du Myanmar où, pendant quatre ans, il a pu mettre son expérience et ses talents au service des deux pays.

« L'avancement de causes comme celles des droits de la personne, de l'autonomisation des femmes, de l'éducation et de la gouvernance au Canada et à l'étranger est très important à mes yeux », a dit M. Wilfert dans son discours d'acceptation. « J'accepte ce prix non pour moi-même, mais au nom de tous les parlementaires d'hier et d'aujourd'hui qui œuvrent si fort à cet égard. »



# D'ex-parlementaires commémorent la vie politique d'anciens collègues

Par Harrison Lowman, photos : Christian Diotte



*Des parlementaires, anciens et actuels, et des familles en deuil se réunissent au Sénat pour honorer les parlementaires qui nous ont quittés au cours de la dernière année.*

D'ex-parlementaires qui participaient à une rencontre entre amis et collègues ont eu une pensée pour ceux qui ne pouvaient plus se joindre à eux pour les festivités. À l'occasion du service commémoratif annuel de 2017 de l'Association canadienne des ex-parlementaires (ACEP), ils ont rendu hommage à 30 anciens parlementaires de partout au pays qui sont décédés depuis leur dernière réunion sous les vitraux de la chambre du Sénat. Vingt avaient siégé à la Chambre des communes, six au Sénat, et trois dans les deux chambres.

« Qu'ils soient brièvement de passage ou qu'ils aient une carrière s'étendant sur plusieurs décennies, les parlementaires sont unis par leur passion pour le service, par leur amour pour ce grand pays qu'est le nôtre et par leur désir d'améliorer la vie de leurs concitoyens », a expliqué le président du Sénat, George Furey. « [Nous ne devons] jamais tenir pour acquis les privilèges et les responsabilités qui [nous] sont confiés pour être au service du mieux-être de [notre] pays. »

M. Furey a parlé longuement du lien étroit qui unit à ses yeux tous les parlementaires. Ce lien est forgé par les sacri-

fices que font les députés de tous les partis en devant s'éloigner de leurs familles et de leurs amis, et par la satisfaction que chacun éprouve à servir les Canadiens.

Elizabeth Rody, chef du protocole et directrice des événements au Parlement du Canada, a expliqué ce que les parlementaires qui se vouent ainsi au service de leur pays apportent à la population.

« Notre démocratie et la liberté dont nous jouissons dépendent de personnes qui acceptent de s'engager et d'assumer des responsabilités, qui exécutent leur travail avec diligence et, qui le font la plupart du temps par amour », a-t-elle dit.

Le président de l'ACEP, Andy Mitchell, a rappelé les faits d'armes des disparus, dont certains ont eu une longue vie bien remplie alors que d'autres nous ont quittés brusquement et prématurément.

« Ils ont mis à contribution leurs multiples talents pour faire du Canada et du monde un meilleur endroit où vivre. Nous les remercions pour leurs services, ainsi que leurs familles pour nous avoir permis de bénéficier de leur savoir, a dit Andy. Nous nous sommes tous enrichis à leur contact. »

Le Président de la Chambre des com-

munes, Geoff Regan, a été ému par les cérémonies. Le député libéral a travaillé de près avec certains des disparus, dont Mauril Bélanger qui a succombé à la sclérose latérale amyotrophique à l'âge de 61 ans.

« Au nom de tous les députés de la Chambre des communes, je tiens à exprimer mes sincères condoléances à la suite du décès de tant d'amis et de collègues. J'ai d'ailleurs eu le plaisir de servir notre pays aux côtés de certains d'entre eux », a-t-il dit. « Bien que leur départ nous attriste, nous pouvons nous consoler à l'idée de ce qu'ils nous ont apporté durant leur passage ici. »

En cette heure de commémoration où l'esprit partisan cède le pas aux condoléances, M. Furey a fait appel à l'unité et à la réflexion des parlementaires des deux côtés de la Chambre.

« N'oublions jamais de voir le meilleur dans chacun d'entre nous et d'apprécier le temps que nous passons ensemble en ce lieu », a-t-il expliqué. « Puisse nous tirer de la force et du courage de l'expérience de ceux et celles qui nous ont précédés, et puisse leur mémoire nous inspirer à surmonter les difficultés à venir. »



# Assemblée générale annuelle (AGA)

Les membres se sont réunis à l'édifice Sir John A. MacDonald, où on a fait le point sur la situation financière de l'ACEP. Ils ont également écouté un discours de Chris Ragan, président de la Commission de l'écofiscalité du Canada, une organisation économique indépendante qui vise à stimuler l'économie tout en améliorant la prospérité environnementale au Canada.



*Francis LeBlanc et l'hon. Andy Mitchell.*



*Maurice Harquail.*



*Jack Harris.*



*Présentation de Christopher Ragan, de la Commission de l'écofiscalité du Canada.*



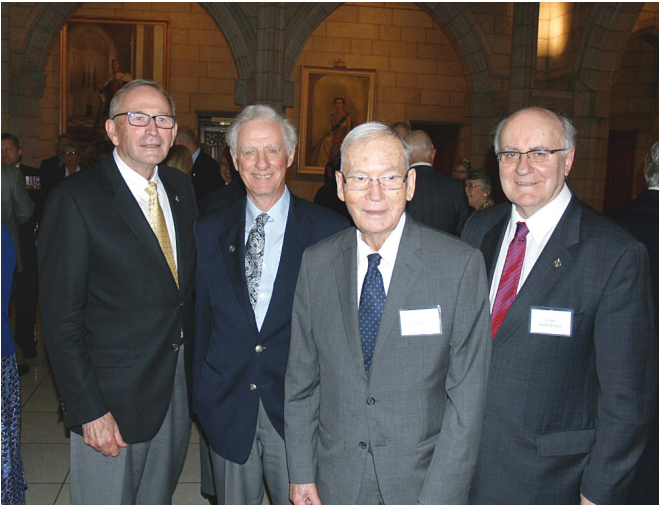
*Jesse Flis.*



*Joyeux 30e anniversaire de l'ACEP*



# Réception au Sénat à l'occasion de l'AGA



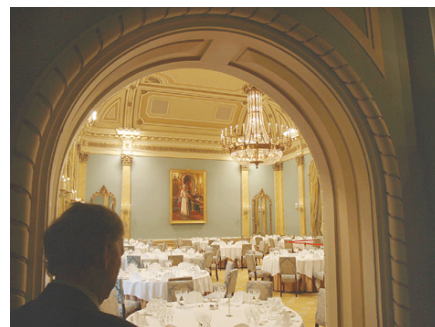
*Après le service commémoratif, les membres et les familles des défunts se sont rassemblés dans le foyer du Sénat pour prendre des rafraîchissements et discuter.*



*Les anciens parlementaires ont eu droit à un discours privé et à des questions et réponses de Marc Garneau, ministre des Transports, sur les liens commerciaux entre le Canada et les États-Unis à l'époque de Trump.*



## Visite de Rideau Hall



*Les anciens parlementaires ont fait une visite privée de Rideau Hall, la résidence de la gouverneure générale.*

## Réception du Président à l'occasion de l'AGA



*Les parlementaires ont eu droit à des discours et des boissons au Salon du Président Regan situé dans l'édifice du Centre.*

*Lyn Murta et Hélène LeBlanc.*



*L'hon. Don Boudria, Auguste Choquette, l'hon. Mary Collins and Doug Rowland.*

*L'hon. John Reid et David Daubney.*

*L'hon. Eleni Bakopanos et l'hon. Sue Barnes.*



# Nous ne sommes pas près de partir

Bob Rae s'adresse à d'anciens parlementaires en recevant un prix de l'Association canadienne des ex-parlementaires pour l'ensemble de ses réalisations

Par Harrison Lowman, photos : George Pimentel



Bob Rae reçoit le Prix pour l'ensemble des réalisations de l'ACEP.

**E**n 40 ans de carrière, Bob Rae a occupé nombre de fonctions, y compris celles de premier ministre de l'Ontario, de chef intérimaire du Parti libéral fédéral et d'envoyé spécial du Canada. Cependant, il n'est pas encore prêt à se retirer. En tant que politicien d'expérience, il croit plutôt qu'il a la responsabilité, comme d'autres anciens parlementaires, d'aider ceux qui se lancent aujourd'hui dans une carrière publique à se préparer à ce qui les attend.

« J'en ai assez d'être considéré comme un "ancien". Nous sommes des politiciens d'expérience », déclare M. Rae devant une salle comble de l'hôtel Fairmont Royal York, à Toronto. « Nous avons encore des choses à faire et à offrir. »

« Il ne faut pas minimiser l'importance de l'expérience. Évitions de donner bêtement dans ce genre d'âgisme », dit M. Rae. Même s'il comprend que les politiciens les plus chevronnés du pays doivent faire de la place à la prochaine génération, il ajoute : «

Nous devons permettre à d'autres personnes de profiter de notre expérience. »

Le mercredi 16 mai 2018, au centre-ville de Toronto, l'honorable Bob Rae a reçu le cinquième Prix de reconnaissance pour services exceptionnels, décerné par l'Association canadienne des ex-parlementaires. Ce prix récompense d'anciens parlementaires qui ont apporté une contribution exceptionnelle à la société et à la politique canadiennes et qui ont été une source d'inspiration pour la collectivité.

### Une carrière en plusieurs chapitres

Au cours de sa carrière, Bob Rae a travaillé dans divers pays, auprès de différentes personnes et au sein de divers ordres de gouvernement. C'est en 1978 qu'il se fait élire pour la première fois, comme député néo-démocrate de la circonscription fédérale de Broadview, à Toronto.

Au début des années 1980, il se tourne vers la politique provinciale et devient le chef du Nouveau Parti démocratique de l'Ontario. C'est à Queen's Park que Bob

aura finalement la chance de gouverner. Aux élections de 1990, il remporte une victoire éclatante, devenant ainsi le premier et seul chef du NPD à devenir premier ministre de la province. Son mandat sera cependant de courte durée. Aujourd'hui encore, les Ontariens sont divisés sur la capacité de Bob à répondre à la récession économique qui sévissait à l'époque. En 1995, son parti, rejeté par l'électorat, perd 57 sièges.

Bob quitte l'Assemblée législative un an plus tard pour travailler dans le domaine juridique comme conseiller. Il offre ses services notamment pour aider le gouvernement libéral à mener l'enquête sur l'attentat à la bombe contre Air India, et pour prêter main-forte à la Croix-Rouge canadienne, qui doit se remettre du grave scandale du sang contaminé.

Bob avoue sans honte que ses allégeances politiques ont changé en cours de carrière. Au début des années 2000, le politicien se dit convaincu que la position de





Salle comble à l'hôtel Fairmont Royal York de Toronto.



Leo Duguay.



L'hon. Bob Rae.



Interlude musical.



Bob Rae avec sa partenaire Arlene Perly Rae.

son parti contre Israël et la mondialisation est malavisée. Peu après, il quitte le NPD pour se joindre au Parti libéral fédéral.

« Comme pour Winston Churchill, les préférences politiques de Bob Rae ont changé », explique l'ancien journaliste John Fraser.

Même s'il a changé d'équipe politique, Bob admet qu'il a « toujours fait de la politique avec la même motivation » : celle de rendre service à la population.

Après sa défaite dans la course à la direction du Parti libéral, en 2006, Bob s'est fait élire sous la bannière des libéraux dans Toronto Centre, lors d'une élection partielle. Il a de nouveau présenté sa candidature comme chef de son parti en 2009, mais il s'est finalement retiré de la course. Après la cuisante défaite de l'ancien chef du Parti libéral, Michael Ignatieff, aux élections de 2011, Bob a été choisi comme chef intérimaire du parti.

Ceux qui ont côtoyé Bob à la Chambre des communes et à Queen's Park gardent un excellent souvenir de ses talents d'orateur.

« Il avait une grande maîtrise des mots », affirme l'ancien premier ministre Jean Chrétien dans la vidéo produite pour rendre hommage à M. Rae.

« Il arrivait à être éloquent sans notes et dans les deux langues. Sa capacité à bien peser ses mots et à se montrer à la fois convaincant et humble suscitait l'admiration des députés de toutes les allégeances politiques », ajoute Irwin Cotler, ancien

député libéral, ministre de la Justice et procureur général du Canada.

#### Départ de la politique

Dans le troisième chapitre de sa carrière, Bob a quitté le Parlement pour se porter à la défense des moins fortunés à l'extérieur de l'Assemblée législative. En 2013, il est devenu négociateur en chef pour les Premières Nations lors des pourparlers avec le gouvernement de l'Ontario au sujet de l'exploitation des gisements miniers du Nord.

Bob dit du processus de vérité et réconciliation qu'il s'agit du « plus important dossier à régler au pays ».

Le dernier mandat de Bob l'a amené à l'étranger, plus précisément au Myanmar, en Asie du Sud Est. En 2017, le premier ministre Trudeau l'a nommé envoyé spécial du Canada au Myanmar, pays où se déroule ce que nombre de personnes considèrent comme un nettoyage ethnique contre la communauté musulmane des Rohingyas, une situation qui, encore aujourd'hui, force près d'un million de personnes à s'entasser dans des camps de réfugiés insalubres. Bob a présenté en avril son rapport final au premier ministre sur la crise des réfugiés.

« Bob, vous avez passé votre vie à défendre les autres et à faire une différence dans la vie des Canadiens. Vos contributions vont bien au-delà de votre travail parlementaire et de la politique partisane », affirme le premier ministre Justin Trudeau en s'adressant à Bob dans un message vi-

déo diffusé pendant le dîner. « Vous nous montrez comment diriger avec intégrité et servir avec courage. »

#### En conclusion

Verra-t-on un quatrième chapitre à la carrière de Bob Rae? Le lauréat du prix rappelle à l'auditoire que l'électorat de la Malaisie vient d'élire un premier ministre de 92 ans. « Je serai prêt en 2041 », lance en boutade l'homme de 70 ans.

Ce qu'on peut retenir des propos tenus par Bob ce soir-là, c'est que, peu importe quel sera son prochain rôle, il le jouera dans les coulisses plutôt qu'à l'avant-scène, pour éviter de se mettre dans le chemin des nouveaux parlementaires.

« J'ai quitté le Parlement notamment parce que je disais que je ne voulais pas devenir l'oncle grincheux qui dit aux gens ce qu'ils doivent faire ou ne pas faire. »

Au lieu de cela, son rôle consistera probablement à transmettre sa sagesse à la prochaine génération de politiciens du pays, un rôle qui, selon lui, est loin d'être suffisamment valorisé ou assumé.

Selon Bob, on peut beaucoup apprendre en « écoutant ses aînés ». « La vérité, c'est que l'espérance de vie augmente, alors nous ne sommes pas près de partir », dit l'ancien chef intérimaire du Parti libéral et 21<sup>e</sup> premier ministre de l'Ontario. « Nous sommes toujours là. »

Après tout, comme il le dit à la blague, « ma vie n'est pas encore terminée, et j'aimerais, en quelque sorte, remettre à plus tard ce genre de réflexion. »



# Les parlementaires marquent le 150e anniversaire de la première séance du Parlement

Par Maya Gwilliam, photos : Christian Diotte

**L**e 6 novembre 2017, des personnalités politiques d'hier et d'aujourd'hui se sont réunies pour marquer le 150e anniversaire de la séance d'ouverture de la première législature du Canada.

Les célébrations ont débuté à la période des questions quand les chefs de parti ont pris la parole et évoqué l'évolution parlementaire depuis le 8 juin 1866, alors qu'un petit groupe de 84 députés s'était réuni à Ottawa dans les édifices du Parlement encore en construction.

« Jour après jour, année après année, les députés viennent s'asseoir ici pour représenter les Canadiens et prendre des mesures qui se répercutent sur les familles et les Canadiens en général et qui changent la vie de ceux qu'elles touchent », d'affirmer le premier ministre Justin Trudeau. « Ne perdons jamais de vue que nous sommes tous ici pour la même raison, rendre notre pays meilleur et améliorer la qualité de vie des gens que nous servons. Nous ne voyons peut-être pas tous du même œil les chemins à prendre pour arriver à destination, mais il y a toujours moyen de trouver un terrain d'entente. »

Le chef conservateur, Andrew Scheer, s'est fait l'écho des sentiments exprimés par M. Trudeau tout en ajoutant qu'il fallait être fier de ce qu'a accompli le Canada, malgré les erreurs du passé.

« Depuis 150 ans, notre Parlement est le reflet du Canada et des Canadiens et des Canadiennes. C'est plus qu'un édifice, c'est l'incarnation de notre caractère national, de ses vertus et ses vices, de ses forces et de ses faiblesses », a dit M. Scheer. « En tant que Canadiens, c'est dans notre nature d'être humble, mais parfois, peut-être tous les 150 ans, il est acceptable de reconnaître ce que le reste du monde nous dit : nous occupons une place unique au sein de la fraternité des pays libres, et nos institutions, y compris le Parlement, font l'envie des autres nations. »



*Un nouveau vitrail soulignant le 150e anniversaire de la Confédération est dévoilé.*



*L'hon. Jean-Jacques Blais, Ross Milne, l'hon. Lorna Milne, Henri Tousignant, Francis LeBlanc et l'hon. Raymond Setlakwe.*

Après les discours, le président de la Chambre des communes, Geoff Regan, a dévoilé un nouveau vitrail soulignant le 150e anniversaire de la Confédération. Celui-ci a été conçu par Phil White, sculpteur du Dominion du Canada, dont le mandat consiste à créer des statues, des portraits et des pièces décoratives commémorant l'histoire de notre pays dans les édifices gouvernementaux.

Des dizaines de parlementaires d'hier et d'aujourd'hui, y compris quatre anciens premiers ministres, ont assisté au dévoilement et à la suite des cérémonies. Peter Milliken, ex Président de la Chambre, a déclaré que cet événement a été l'occasion idéale de revoir d'anciens collègues.

« Nous n'avons pas souvent l'occasion de nous réunir avec d'anciens premiers ministres ou Présidents », a admis l'ex-député libéral. « Certains d'entre nous ne s'étaient pas vus depuis longtemps et ce fut agréable de renouer et de passer de bons moments ensemble. »

L'ex-Président John Bosley n'est revenu à la Chambre des communes qu'à quelques reprises depuis qu'il l'a quittée en 1993, mais cet ancien député progressiste-conservateur a déclaré pendant les retrouvailles qu'il avait l'impression de toujours en faire partie.

« Être à la Chambre des communes vous inspire un sentiment particulier, comme vous le dira tout ancien député. Il n'y a pas de mots pour le décrire, mais c'est le merveilleux sentiment de savoir que vous avez participé à quelque chose d'utile et d'important. C'est très exaltant », a-t-il ajouté.

Il a aussi fait l'éloge des améliorations apportées à la Chambre des communes depuis sa dernière visite. « Il y a de nouvelles gargouilles et une collection autochtone. Ce fut très spécial pour moi de constater comment l'ornementation des bâtiments, qui en raconte l'histoire, a pu s'enrichir depuis 20 ans et à plus forte raison depuis les débuts de la Chambre des communes il y a 150 ans. »



# L'art de l'équilibre ou la description du travail d'une députée

Par Hélène LeBlanc

**L**e 2 mai 2011, j'ai été élue députée néo démocrate de la circonscription de LaSalle—Émard au Québec. Comme vous pouvez l'imaginer, c'était là une victoire hautement improbable. À la surprise de tous, un bastion libéral était passé aux néo-démocrates. Comme bien des nouveaux venus en politique, je connaissais mieux le rôle de candidat que celui de député. À mon arrivée à la Chambre des communes, j'ai constaté que cette situation ne m'était pas unique.

Lors des jours qui ont suivi mon arrivée sur la Colline du Parlement, j'ai dû traiter un volume considérable de courrier accumulé depuis le jour des élections. Un texte en particulier avait retenu mon attention; c'était un article dans lequel Samara Canada (organisme sans but lucratif qui s'intéresse au travail des parlementaires canadiens) relatait des entrevues menées auprès d'ex-députés. Les participants avaient accepté de répondre à la question fondamentale de savoir quel est le rôle d'un député. Le résultat était étonnant, car il y avait presque autant de définitions de ce rôle que de personnes interrogées. Samara avait rassemblé les réponses par catégories : il avait ceux qui croyaient que le travail en circonscription était la fonction la plus importante, ceux qui voyaient l'activité parlementaire comme la tâche première des élus et, enfin, ceux qui optaient pour le juste milieu entre les deux points de vue.

## Travailler en collaboration

Je crois appartenir à cette dernière catégorie. J'ai trouvé l'activité parlementaire extrêmement stimulante. Les rencontres auxquelles j'ai participé à titre de porte-parole de l'Opposition officielle pour les sciences et la technologie, l'industrie et les coopératives m'ont appris beaucoup sur les enjeux d'actualité. J'ai eu la chance de rencontrer des chefs de file dans diverses sphères de la société et de l'industrie au Canada. J'ai voulu tout voir, tout connaître et rencontrer le plus de gens possible. N'est-ce pas le sens réel de la politique d'établir des contacts, de tisse-



*Hélène LeBlanc.*

ser des liens et d'essayer de susciter une interaction harmonieuse entre les partis? J'ai adoré ce volet de mon travail.

J'ai aussi aimé siéger aux comités permanents de la Chambre des communes. J'estime qu'ils jouent un rôle primordial dans notre système démocratique et que leurs travaux doivent être mieux connus de la population. Les comités offrent aux députés de tous les partis l'occasion de travailler ensemble à la réalisation d'objectifs communs. Malheureusement, cela n'arrive pas toujours. Il me semble que l'affrontement pourrait encore céder du terrain à la collaboration.

## Retourner auprès des électeurs

Le travail à la Chambre des communes peut être frustrant par moments, surtout les périodes de questions et les débats. Pendant mon mandat, j'ai pris conscience de mes limites. Les traditions qui font le quotidien de la Chambre – joutes verbales et stratégies partisanes – font perdre un temps précieux aux élus et aux citoyens canadiens. La 41<sup>e</sup> législature n'y a pas échappé. Pour contrer ma frustration, j'ai trouvé refuge et puisé l'énergie nécessaire dans les rencontres avec mes électeurs. C'est dans ma circonscription, aux côtés des gens que je représentais, que je me sentais véritablement utile.

Travailler dans ma circonscription m'a beaucoup plu. J'ai rencontré des gens chaleureux et voués au bien-être de leur famille et de leur milieu. LaSalle—Émard était à l'époque (son tracé ayant changé depuis) une circonscription culturellement diversifiée qui

accueillait un millier de nouveaux Canadiens chaque année de provenance de quatre continents et de plus de 40 pays. J'organisais une réception annuelle pour ceux qui avaient reçu la citoyenneté canadienne. Ce sont ces activités locales qui m'ont le plus marquée comme députée, et je leur dois beaucoup de mes meilleurs souvenirs.

Depuis quelques années, les budgets des bureaux de circonscription ont augmenté, ce qui permet aux députés d'employer une équipe à plein temps pour répondre aux questions et aux préoccupations des citoyens, qu'elles concernent l'immigration, l'impôt ou l'assurance-emploi. Mon équipe et moi avons tiré de ce volet de notre travail la satisfaction d'aider réellement nos concitoyens.

## Composer avec les complexités

Néanmoins, j'ai eu de la difficulté en début de mandat à définir une ligne de conduite et à comprendre mon rôle dans les dossiers présentés par mes électeurs. Les citoyens s'y retrouvaient difficilement dans les méandres de l'État. En tant qu'élue, je devais expliquer qu'il m'était impossible d'annuler les décisions des fonctionnaires. Mon rôle consistait plutôt à guider les électeurs dans les dédales de l'administration et à déposer des projets de loi et des motions en vue d'éliminer les pratiques problématiques. Encore aujourd'hui, je me demande si c'est véritablement le rôle des députés que d'intervenir entre les fonctionnaires et les Canadiens.

Durant mon mandat, j'ai constaté que le rôle de député comporte de nombreuses facettes. S'ils étaient libres des contraintes actuelles qui empêchent leur pleine participation, les députés pourraient mieux conjuguer leurs fonctions de représentant des citoyens et de parlementaires. À la Chambre comme dans sa circonscription, le député doit pratiquer l'art de l'équilibre et apprendre à concilier les diverses facettes de son travail.

Hélène LeBlanc a été députée néo démocrate de 2011 à 2015 dans la circonscription de LaSalle—Émard, au Québec.



# Oubliez les files d'attente : voici l'entreprise derrière le vote par « égoportrait »

Par Harrison Lowman

**L**e lundi 19 octobre 2015, les Lawson en ont eu assez. C'était jour de scrutin fédéral partout au pays, et le couple d'Halifax s'était rendu aux urnes seulement pour y trouver une très longue file d'attente et des préposés amorphes. Ils sont repartis sans même voter.

« J'en ai plus qu'assez, jamais je n'ai vu un aussi mauvais système », de déclarer Donald Lawson à CTV News. « Ils ont simplement tout gâché. Ça suffit. Ils ne semblent tout simplement pas savoir ce qu'ils font. »

« Nous avons plus de 80 ans, et il est ridicule de devoir attendre en ligne aussi longtemps », a ajouté sa femme, Shirley Lawson. « Je ne pense même plus aller voter. »

Ce sont ces gens qui pensent que la façon actuelle de voter est inefficace, archaïque et peut-être même dangereuse qui ont inspiré Smartmatic, une entreprise multinationale déterminée à changer la manière dont les citoyens du monde choisissent leurs élus. Celle-ci veut faire en sorte que des gens comme les Dawson aient la chance d'inscrire leur choix sur leur bulletin électoral dans la mesure où ils savent utiliser un téléphone intelligent. Elle voudrait que les gens votent par égoportrait et elle a mis au point la technologie nécessaire.

## Amener les urnes à l'électeur

Contrairement au type de scrutin actuel au Canada, les électeurs utilisant ce système peuvent enregistrer leur vote où qu'ils soient. Pas de files d'attente, pas de papiers. Les gens de Smartmatic pensent que ce système intéressera les citoyens très occupés et habitués à consommer des services à distance, comme ceux qui achètent leurs vêtements ou leurs billets en ligne. Dans le contexte canadien, cette technique pourrait aussi être utile aux collectivités autochtones éloignées.

« Le problème est que la méthode conventionnelle comporte des lacunes fondamentales », a dit Mike Summers, directeur des services de scrutin en ligne pour Smartmatic en Grande-Bretagne. « Cette méthode remonte à l'époque où il n'y avait pas d'autre moyen pour les électeurs que d'aller à un même endroit déposer leur bulletin. C'était l'époque où l'on devait se rendre en un lieu pub-



*Tout moyen qui facilite le vote vaut au moins la peine d'être examiné. Photo gracieusement offerte par Smartmatic.*

lic parce qu'il n'y avait ni télécommunications ni Internet ni quoi que ce soit d'autre. »

M. Summers croit que si les citoyens ne vont pas voter, ce n'est pas parce qu'ils ne s'intéressent pas à la démocratie, mais plutôt en raison des obstacles à l'accessibilité. Les données canadiennes semblent corroborer cette hypothèse.

D'après Élections Canada, 48 % des gens qui ont décidé de ne pas voter ont déclaré avoir été trop occupés ou en avoir été empêchés par leurs obligations familiales ou des conflits d'horaire professionnel ou autres; 15 % ont indiqué qu'ils étaient à l'extérieur de la ville ou loin de la maison; 9 % jugeaient que voter ne changerait rien et finalement 9 % ont avoué ne pas s'intéresser à la politique.

Mike Summers a mentionné que la technique du scrutin par égoportrait ajouterait à la précision des résultats, qui ne seraient plus laissés au bon jugement des scrutateurs qui peuvent faire des erreurs. En fin de compte, l'adoption de sa méthode marquerait la fin des recomptages.

« Les systèmes électroniques peuvent produire des comptes plus fidèles et précis, plus que des êtres humains qui se lassent de compter des bouts de papier », a-t-il ajouté.

es gens de Smartmatic insistent en ou-

tre pour dire qu'utiliser un système électronique de scrutin rendra les élections « significativement » moins coûteuses. D'après Élections Canada, les dernières élections fédérales ont coûté aux contribuables 471 millions de dollars. En 2011, la facture avait été seulement de 290 millions, mais il faut préciser que la dernière campagne électorale a été particulièrement longue et qu'il y avait plus de circonscriptions.

Fait plus important, Mike Summers croit que son application entraînerait une hausse des taux de participation aux élections. Il signale que certaines administrations américaines ayant autorisé le scrutin en ligne pour les citoyens à l'étranger et les militaires en mission ont augmenté les taux de participation de 20 à 30 %, voire de 90 %.

Toutefois, le Canada semble déjà combattre cette tendance au désengagement sans pour autant rejeter plume et papier. Aux élections de 2015, 68,5 % des Canadiens ont voté, comparativement à 61,1 % en 2011.

## Des brèches dans le processus?

Même si cette technologie axée sur la commodité permettrait sans doute d'éliminer un certain nombre d'obstacles en matière d'accessibilité, il faut se demander dans quelle mesure le système en ligne de Smartmatic serait à l'abri du piratage ou des ratés techniques. À



la suite des élections présidentielles de 2016 aux États-Unis, on a accusé des agents russes non seulement de diffuser de la fausse information auprès de la population en général, mais aussi de pirater les systèmes de scrutin électronique de 39 États.

« Nous vivons dans un climat de peur en ce qui concerne les élections, en raison de la possibilité que d'autres États en manipulent les résultats », a expliqué M. Summers.

Il fait valoir par ailleurs que son propre système n'a jamais été piraté. Il affirme qu'il est impossible que son application accepte une autre photo ou vidéo que celle qui a été prise en égoportrait par la personne même et explique aussi qu'une fois le bulletin déposé dans l'urne, il ne peut être modifié par la suite ni être intercepté.

#### Un acte sacré?

Il faut aussi se demander si le vote par égoportrait en ligne diminue le sérieux du scrutin. Certains pourraient soutenir que le choix de leurs dirigeants devrait exiger un effort bien senti de la part des citoyens et ne devrait pas se limiter à quelques clics dans le confort du foyer comme ils le feraient pour acheter un chandail ou des billets pour un spectacle de U2.

La première ministre de l'Ontario, Kathleen Wynne, a même mentionné que le scrutin en ligne risque de nous faire perdre quelque chose. « C'est une activité communautaire. Les gens se rassemblent pour poser un geste collectif », a-t-elle dit. « Soyons un peu plus prudents avant d'abandonner cette occasion pour les citoyens de participer ensemble à cet exercice démocratique », a-t-elle affirmé devant un auditoire d'étudiants de l'Université Ryerson.

Lorsqu'on vote par égoportrait grâce à une technique photographique rendue célèbre par des utilisateurs narcissiques des médias sociaux, la démarche démocratique est-elle par le fait même médiocre et moins sérieuse? Absolument pas, dira M. Summers.

« Je ne crois nullement que la forme, le processus ou l'importance du scrutin se trouvent diminués du fait qu'on n'ait pas à faire la queue », soutient-il. « Quelle conception absurde. Pourquoi l'attente est-elle nécessaire avant de poser un geste si important? »

#### Du rattrapage?

Smartmatic dit qu'un plus grand nombre de gouvernements s'intéressent

## Mode de fonctionnement

**S** Le système de scrutin électronique de Smartmatic, appelé « TIVI », prend en charge l'inscription, l'authentification, le dépôt du bulletin et le dépouillement. On y accède par une application que l'utilisateur peut télécharger dans son téléphone cellulaire.

Les utilisateurs s'inscrivent au scrutin en numérisant une pièce d'identité avec photo, comme un permis de conduire. L'application les invite ensuite à prendre un égoportrait, ce que le dictionnaire Oxford décrit comme une autophoto normalement prise par téléphone intelligent ou webcaméra et transmise au moyen des médias sociaux.

Smartmatic dit vérifier que l'égoportrait correspond à la personne figurant sur la carte numérisée. L'application demande aux utilisateurs de retirer chapeaux et lunettes teintées et de prendre une expression faciale naturelle et neutre. Elle achemine ensuite le profil d'information à des serveurs à des fins d'authentification.

Le jour du scrutin, l'utilisateur ouvre à nouveau une session dans l'application qui l'invite à prendre un autre égoportrait. Cette photo est comparée à l'égoportrait précédent et à la photo de la pièce d'identité. Si tout est conforme, l'électeur reçoit un bulletin numérique correspondant à sa circonscription. Il peut ensuite choisir son candidat et cliquer sur le bouton de vote.

à son système de scrutin à distance. L'entreprise utilise cette même technologie pour les élections en Estonie, chef de file dans le monde pour le scrutin en ligne, et ce, depuis 2005. Aux dernières élections nationales en 2015, les citoyens ont voté depuis quelque 116 pays différents. Environ 30 % des électeurs admissibles ont voté en ligne, mais le scrutin électronique n'a pas eu pour effet de relever perceptiblement les taux de participation.

Smartmatic a encore à s'implanter vraiment au Canada où notre gouvernement insiste pour s'en tenir à des méthodes éprouvées et sûres. La ministre des Institutions démocratiques, Karina Gould, a dit que les experts en

cybersécurité conseillent de s'en tenir au système actuel, « parce que le scrutin sur papier est un système plus sûr ».

« Les bureaux de scrutin continueront à utiliser le papier dans les urnes, des bulletins cochés et comptés à la main », ont écrit des représentants du gouvernement en réponse à une demande récente d'Élections Canada.

Pour comprendre ce qui nourrit ces préoccupations, on n'a qu'à regarder le vote en ligne à la direction du NPD en 2012 où des pirates se sont attaqués au système et ont ralenti le processus.

Mike Summers comprend les hésitations du gouvernement fédéral au Canada, mais indique que notre pays est « un des pionniers du scrutin en ligne ». Un tel système de scrutin a été utilisé dans des municipalités et des cantons au pays avec pour résultat de légères améliorations des taux de participation. Aux élections fédérales de 2019, on emploiera des registres de scrutin électroniques avec des portables ou des tablettes gérés par une entreprise externe, d'où la possibilité pour les préposés de repérer et de biffer les noms numériquement plutôt que d'utiliser en mode papier des registres de scrutin et des listes d'électeurs.

Mais M. Summers veut que notre pays aille encore plus loin et élimine le besoin de mettre en place 25 000 bureaux de scrutin. Il aimerait en parler à notre ministre des Institutions démocratiques.

« Je m'assoierais avec la ministre et je l'amènerais à décomposer le processus d'un bout à l'autre afin de démontrer qu'à chaque étape nos systèmes électroniques atténuent les risques qui préoccupent le gouvernement », a-t-il dit et « permettraient d'éliminer les points faibles du scrutin actuel sur papier. »

Que cette rencontre ait lieu ou non un jour et qu'elle mène en réalité à une refonte de la manière dont les Canadiens votent, la question demeure entièrement hypothétique.

Dans l'intervalle, Donald et Shirley Lawson continueront à se heurter à des files d'attente; la prochaine se formera en octobre 2019 aux prochaines élections fédérales. Pendant ce temps, de l'autre côté de l'Atlantique, Mike Summers fera probablement lui aussi la queue dans son propre pays.

« Je suis l'électeur le plus frustré au Royaume-Uni à n'en pas douter », avoue-t-il. « Je fais le pied de grue, sachant qu'il y a une meilleure méthode. »



# Du Parlement à l'hôtel de ville

La transition entre la politique fédérale et la politique municipale

Par Hayley Chazan



Le maire d'Halifax, Mike Savage, assiste à une cérémonie de renouvellement des vœux au carré Grande Parade de la ville.

Par une journée chaude et ensoleillée de juillet 2015, lorsque le maire d'Halifax, Mike Savage, a rejoint les autres devant l'hôtel de ville des Maritimes pour savourer le moment, l'ambiance était à la fête, mais aussi à la nostalgie.

Dix ans auparavant jour pour jour, à l'été 2005, le Canada avait légalisé le mariage civil entre personnes de même sexe. Alors député libéral, Mike avait joué un rôle modeste dans l'adoption de cette loi phare. Néanmoins, il avait toujours été fier d'avoir participé comme parlementaire à ce moment historique

pour le Canada. Une décennie plus tard, celui qui dirige désormais une administration municipale avait résolu de marquer l'occasion.

Et c'est ainsi que Mike et son équipe ont invité à l'hôtel de ville 27 couples néo-écossais, homosexuels et hétérosexuels, à participer à une cérémonie de renouvellement des vœux appelée « You're Still the One ». Chaque couple, dont le chef du service de police local et son épouse, a réitéré ses vœux devant Mike, qui présidait, et une foule de 150 spectateurs.

« Je m'étonne du nombre de person-

nes qui sont venues me dire après la cérémonie : "Je me sens réellement le bienvenu." Pour moi, c'est ça, la politique », de dire M. Savage. « C'était le moyen pour moi de faire le pont entre ce que j'avais fait comme parlementaire et ce que je fais maintenant comme maire. »

## Répondre à l'appel

La Bibliothèque du Parlement estime qu'au total, plus de 800 ex-parlementaires sont devenus maires.

La mairesse de Mississauga et ex-députée libérale, Bonnie Crombie, et le maire de Vaughan et ex-député libéral, Maurizio Bevilacqua, ont affirmé que





Le maire de Vaughan, Maurizio Bevilacqua accompagne le premier ministre Trudeau et la première ministre ontarienne Kathleen Wynne à l'inauguration solennelle d'une station de métro en 2017. Vaughan est une ville ontarienne située juste au nord de Toronto.



La mairesse de Mississauga, Bonnie Crombie, s'adresse à la foule en 2016 dans le cadre de son discours sur l'état de la Ville. Mississauga est une grande ville voisine de Toronto, sur les rives du lac Ontario.

c'est à cause de leur grande détermination à servir le public qu'ils ont décidé de jouer un rôle à l'échelle locale.

« Je voulais surtout me consacrer au service public et je cherchais la meilleure manière de mettre mes talents au service de la population », dit Maurizio. « Pour moi, c'est réellement une question de répondre à l'appel. Là où on a besoin de moi, là où mes services sont requis, c'est là que je choisis de servir. »

Bonnie, qui a représenté la circonscription de Mississauga au Parlement fédéral pendant trois ans, n'avait jamais envisagé de carrière en politique municipale avant de subir une défaite inattendue en 2011.

« Je savais que ce n'en était pas fait de servir la collectivité », explique-t-elle. « Il y avait encore beaucoup de choses que je voulais accomplir au service du public. »

Après être devenue conseillère municipale, elle a été élue à la mairie de Mississauga en 2014, succédant ainsi à Hazel McCallion, aujourd'hui âgée de 97 ans, qui dirigeait la Ville depuis 1978.

### La politique municipale, une politique concrète

Bonnie affirme qu'elle n'oubliera jamais le moment où elle s'est rendu compte que le palier de gouvernement le plus agissant est le palier municipal.

C'était en 2011, et Bonnie débutait sa tournée de porte-à-porte dans sa circonscription pendant la campagne électorale fédérale. À la toute première

maison, elle se présenta et demanda à son hôte si elle pouvait compter sur son appui. Il répondit avec scepticisme : « J'aimerais bien que vous me disiez d'abord ce que vous avez fait pour moi. »

Confiante, elle évoqua son travail en comité, ses efforts de représentation de la collectivité et le débat sur les propositions budgétaires. Mais dès qu'elle s'entendit parler, elle constata à quel point tout cela semblait sans importance. Tout ce dur travail paraissait si éloigné des résidents qu'elle voulait tant représenter.

Au palier municipal, se plaît-elle à dire, elle peut obtenir tellement plus de résultats qui ont une incidence directe sur la vie des résidents.

« À titre de maire, vous pouvez très rapidement améliorer la vie des gens », explique Bonnie. « Il suffit d'un coup de fil pour que je signale que les ordures n'ont pas été ramassées, qu'un voisin a négligé de tondre son gazon et qu'il faut aller ramasser les feuilles. Je peux réellement régler des problèmes. »

Pour elle, c'est au palier municipal que les choses sont le plus concrètes, puisqu'en un instant, on peut avoir une influence sur la vie des gens.

Il reste que l'hôtel de ville n'est pas la Colline du Parlement et que les députés devenus maires regrettent certains éléments de leur carrière au fédéral. Ils se souviennent avec nostalgie de la camaraderie propre à un caucus où l'on se sent partie intégrante d'une équipe. Il

y a aussi la « magie » de travailler dans un majestueux édifice chargé d'histoire lorsque s'ouvrent les portes anciennes de l'édifice du Centre.

### Intervenir dans les gros dossiers

Le maire d'Halifax, Mike Savage, explique que les maires interviennent de plus en plus dans les gros dossiers qui étaient naguère laissés aux autres ordres de gouvernement, notamment en matière d'environnement, de santé, d'immigration ou de droits de la personne.

Maurizio est d'avis que le rôle des maires s'est accru ces dernières années, étant donné que la plupart des gens habitent dans les grands centres urbains ou à proximité de ceux-ci.

Bien qu'il soit fier de la réussite économique que connaît sa ville depuis qu'il est devenu maire en 2010, il ajoute qu'il est encore plus important de souligner que ce succès s'accompagne d'une plus grande conscience sociale. Pour y arriver, précise-t-il, il faut admettre que la seule façon pour une ville de progresser est de ne laisser personne derrière.

S'il avait un conseil à donner aux membres fédéraux de la classe politique qui envisagent de passer au palier municipal, ce serait de toujours s'employer à servir le public.

« Que vous mettiez vos compétences et vos efforts au service d'une ville ou du pays, vous aurez une vie très agréable, valorisante et gratifiante si vous le faites pour toutes les bonnes raisons. »



# Militer sur le parquet, une tactique efficace?

Par Maya Gwilliam

Une sénatrice australienne allaite son bébé pendant son intervention dans l'enceinte du Sénat, une députée canadienne porte des tresses pendant son discours à la Chambre des communes sur le dénigrement de l'apparence, un député jette un saumon mort sur le pupitre du premier ministre Brian Mulroney après avoir critiqué sa politique sur la pêche au saumon dans le Pacifique... Qu'ont en commun tous ces exemples? Ce sont autant d'actes de protestation mis en scène dans des enceintes parlementaires par des personnes résolues à attirer l'attention sur des questions qu'ils estiment négligées par le gouvernement. La méthode employée : mettre le problème directement sous le nez des décideurs et devant les caméras.

Reste à savoir si ces actes de militantisme faits en public entraînent véritablement des changements de fond. Certains peuvent susciter une discussion approfondie, alors que d'autres reçoivent une attention plutôt négative selon le moyen employé.

En juin 2018, Larissa Waters, sénatrice du parti vert australien, a déposé une motion sur la pneumoconiose des travailleurs du charbon, tout en allaitant sa fille Alia devant le Sénat. Elle a affirmé au même instant que sa fille de 14 semaines venait elle aussi de « présenter une motion ». Alia est le premier bébé à avoir été nourri au Parlement fédéral australien. Un an auparavant, un tel geste n'aurait pas été toléré.

« Nous avons besoin de plus de femmes et de parents au Parlement. Il nous faut aussi plus de milieux de travail souples et axés sur la famille, et des garderies abordables pour tous », a dit la sénatrice Waters, qui a pris l'habitude de se déplacer avec son bébé dans la Chambre haute.

## Le nombre fait la force

D'après Emmett Macfarlane, professeur agrégé de sciences politiques à l'Université de Waterloo, la sénatrice a réussi dans ce cas particulier sa mission de sensibilisation. Soit dit en passant, il n'existe aucune règle au Canada sur l'allaitement dans l'enceinte de la Chambre des communes ou du Sénat.

L'universitaire fait remarquer que ce geste a sans doute produit un effet remarquable, parce qu'il s'ajoute à tous les cas dans le monde de parlementaires qui ont



Une sénatrice australienne du parti vert, Larissa Waters, allaite sa fille, Alia Joy, pendant les délibérations du Sénat de l'Australie sur le financement scolaire. Source: Reuters.

allaité leurs bébés au travail et parce que l'image est très frappante. En matière de militantisme sur le parquet, le nombre ferait la force.

« Cela a sans doute favorisé une culture de respect à l'égard de l'allaitement en public et au travail, bien qu'il soit difficile de chiffrer l'incidence sur l'opinion publique proprement dite. Toutefois, la charge symbolique du geste a sûrement eu un retentissement dans les médias », a ajouté M. Macfarlane.

David Smith, distingué professeur invité au Département de politiques et d'administration publique de l'Université Ryerson, se dit d'accord avec M. Macfarlane. Pour produire un effet, le message doit être repris ailleurs, porter sur une question qui touche directement de grands pans de la société et la vie des gens et être capté de manière à pouvoir être rapidement communiqué.

« À moins que les actes de militantisme soient liés à une politique ayant une incidence publique ou découlant d'une responsabilité publique, je ne vois guère comment ils pourraient se révéler efficaces », a dit M. Smith. « Ils pourraient attirer l'attention momentanément, mais l'effet resterait de courte durée. »

Pour ce qui est du renforcement par la répétition, M. Smith a affirmé qu'il y a effet boule de neige si les actes de militantisme

sont repris ailleurs. Il n'y a qu'à regarder les gens qui ont marqué leur opposition à la guerre du Vietnam, a-t-il ajouté.

« Il a fallu bien des années avant que la décision ne soit rendue et, pourtant, la question soulevait les passions populaires. Je ne conçois pas que les actes de militantisme isolés puissent avoir un effet très marquant ou durable sur l'opinion publique ou sur les gestes et opinions des membres de la classe politique », a-t-il expliqué.

## Un endroit pour militer?

M. Macfarlane a signalé que l'acte de militantisme le plus mémorable dont il ait été témoin ne venait pas d'un député, mais d'un autre type de représentant de la vie parlementaire, un page du Sénat.

L'incident a eu lieu à l'occasion du discours du Trône de 2011 quand une page de 22 ans, Brigitte DePape, a fait fi du protocole en brandissant une affiche indiquant « Stop Harper! » au milieu de la salle du Sénat. Cette jeune femme n'aimait pas la direction que donnait au pays le premier ministre Harper et prétendait que les politiques de ce dernier favorisaient la peur et la guerre au détriment de la compassion. Elle a fini par perdre son emploi pour avoir enfreint les préceptes de neutralité politique. Son geste d'éclat avait défrayé la chronique nationale, mais de l'avis de M. Macfarlane, le spectacle of-



« Si vous êtes un député de la Chambre des communes, vous avez une place légitime au sein de cette Chambre, contrairement à un page ou un spectateur. Ceux-ci sont libres de dire ce qu'ils veulent à l'extérieur de la Chambre, mais ne sont pas autorisés à y prendre la parole. »

- Stephen Azzi, professeur agrégé de gestion politique à l'Université Carleton

fert n'avait guère eu d'influence, surtout à cause du choix du moment.

« Cet acte suivait de près les élections de 2011, où les conservateurs de Harper avaient reçu un mandat majoritaire », se rappelait M. Macfarlane. « Le choix du moment avait quelque chose d'absurde à cet égard et rien ne prouve que le geste ait eu quelque effet sur l'opinion publique. »

Stephen Azzi, qui est professeur agrégé d'administration politique à l'Université Carleton, croit que le choix du lieu par cette militante est douteux. Selon lui, même si dans certains cas il y a lieu d'enfreindre les règles pour faire valoir son point de vue, il était inapproprié pour un page de perturber la Chambre pendant qu'elle siégeait, tout simplement parce que l'intéressée avait égoïstement un message à transmettre.

« Si vous êtes député, vous avez une place de plein droit à la Chambre des communes, contrairement à un page ou à un spectateur », dit-il. « Ceux-ci ont le loisir de s'exprimer en dehors de la Chambre, mais non sur le parquet. »

#### Peu de moyens et beaucoup d'imagination

Les règles privent les parlementaires de plusieurs moyens qui pourraient ajouter du poids à leurs propos. Pour faire passer son message dans une enceinte parlementaire, il faut donc faire preuve d'imagination.

D'après Cristine de Clercy, professeure agrégée de sciences politiques à l'Université Western, le Parlement du Canada s'est doté de règles internes sur les types de communications permises. Ainsi, les députés ne peuvent employer d'accessoires physiques à l'appui de leurs propos à la Chambre des communes.

C'est pourquoi les militants font rarement appel à des aides matérielles. À moins d'accepter d'encourir des sanctions, les politiciens fédéraux doivent manifester en comptant rigoureusement sur leurs prestations verbales.

Il reste que certains députés sont plus imaginatifs que d'autres. L'an dernier, la députée libérale Celina Caesar-Chavannes a attiré l'attention sur le fait que certaines filles au Canada et ailleurs sont victimes de préjugés dans leur école ou en sont même expulsées à cause de leur coiffure, qu'il s'agisse de tresses ordinaires ou rastas, d'afros ou hidjab. Cette députée de l'Ontario a voulu marquer les esprits



La députée libérale Celina Caesar-Chavannes porte des tresses à la Chambre des communes pour attirer l'attention sur le dénigrement de l'apparence. Source: CPAC.

en tressant ses cheveux. « Je continuerai d'afficher fièrement ces tresses », a-t-elle déclaré durant son allocution à la Chambre.

Selon, M. Azzi cet acte était réussi.

« L'intéressée soulève une importante question, elle le fait selon les règles et dans l'enceinte de la Chambre des communes et cela me paraît parfaitement légitime », a-t-il fait observer.

#### Le choix du message

Quand on analyse les actes de militantisme dans les enceintes parlementaires, la question est de savoir ce qui a le plus de retentissement à long terme : un groupe de manifestants déroulant une banderole sur l'environnement dans les tribunes ou un député sur le parquet qui parle du combat à livrer aux changements climatiques avec passion et en n'épargnant pas les détails?

D'après Mme de Clercy, comme les politiciens ont en réalité le pouvoir d'adopter des politiques, ils sont les mieux placés pour faire retentir la sonnette d'alarme au Parlement quand ils jugent que des changements s'imposent. Bien que les simples citoyens fassent des manifestations publiques ayant une efficacité plus ou moins limitée, les représentants politiques connaissent les dédales administratifs à suivre pour faire adopter les changements législatifs et donc comment diriger le mouvement pour un résultat optimal.

« Ceux qui siègent ou ont déjà siégé au Parlement connaissent bien les règles et les nuances de la communication, alors qu'elles peuvent échapper au simple spectateur dans la tribune », a-t-elle expliqué. « D'une certaine manière, les interventions sur le parquet qui ont un véritable impact constituent une sorte de commu-



Brigette DePape, page au Sénat, est escortée hors de l'enceinte par le sergent d'armes après avoir brandi une affiche sur laquelle on peut lire « Stop Harper ». Source: Chris Wattie/Reuters.

nication privilégiée à l'adresse des députés et, par conséquent, l'appréciation qu'ils en font est plus fine que celle des gens de l'extérieur. »

M. Smith soutient qu'indépendamment de la nature du militantisme, la modification d'une politique prend beaucoup de temps, que rien n'arrive instantanément. En fin de compte, un acte de militantisme au Parlement n'a de succès que s'il vient changer dans les faits la politique canadienne.

« À mon avis, le militant atteint son but si la politique est modifiée ou correspond à ce qu'il demande », a fait valoir M. Smith.

« Le succès dépend simplement de la légitimité du lieu et de la présence du militant en ce lieu. Il doit réussir à attirer l'attention du public sur une question importante et pas uniquement sur sa personne », a ajouté M. Azzi.

Si les protestations du public au Parlement captent généralement le plus d'attention médiatique par leurs côtés excentriques, des moyens efficaces s'offrent, selon M. Azzi, aux non-parlementaires désireux d'exprimer leurs préoccupations. Les intéressés n'ont apparemment qu'à manifester en dehors de l'enceinte du Parlement.

« À l'heure actuelle aux États-Unis, les étudiants défilent dans les rues pour exiger le contrôle des armes à feu. Ils ne perturbent pas les délibérations du Congrès, mais ils attirent l'attention sur leur cause par leurs manifestations pacifiques dans la rue », dit-il. Tout dépend des circonstances, mais je pense que ce que font là ces étudiants est très efficace et que, s'ils commençaient à perturber les travaux du Congrès, l'opinion publique se retournerait contre eux. »





Lynn McDonald.

# Que s'est-il passé d'autre en 1867?

Par Lynn McDonald

Maintenant que les célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de notre pays sont derrière nous, pourquoi ne pas jeter un coup d'œil sur les autres événements qui ont marqué l'illustre millésime que fut 1867.

Cette année-là, il y a eu une refonte électorale, une réforme du régime de santé et la reconnaissance pour la première fois que l'État était tenu d'offrir ces services. Ajoutons que des événements dignes de mention se sont produits dans les secteurs de la technologie (Alfred Nobel a breveté la dynamite et les bénéfices tirés de la vente de ce produit ont permis par la suite de financer les prix Nobel), de la médecine (le chirurgien Joseph Lister a fait œuvre de pionnier en matière d'asepsie chirurgicale et les taux de mortalité postchirurgicale ont diminué), de la lutte contre la pollution (pour réduire les pluies acides au Royaume-Uni) et de la protection de la biodiversité (une pétition pour la protection de l'habitat des oiseaux a donné naissance à des mesures législatives et à un premier mouvement de conservation).

D'autres événements à signaler en 1867 ont été l'achat de l'Alaska (qui a agrandi le territoire américain), la parution du *Das Kapital* de Karl Marx (justification théorique de la chute du capitalisme) et le dernier événement, mais non le moindre, la création de l'Association canadienne de crosse, sport estival de portée nationale.

## Combattre la souffrance et étendre le droit de vote

Pendant que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique franchissait les étapes du processus législatif à Westminster, deux autres projets de loi faisaient également leur chemin sans toutefois susciter autant d'attention : le Representation of the People Bill (loi sur la représentation populaire), qui conférait le droit de vote aux hommes de la classe moyenne des villes et le Metropolitan Poor Bill (loi sur la pauvreté métropolitaine), qui modernisait les infirmeries-hospices de Londres, c'est-à-dire les hôpitaux pour les pauvres

notoirement connus pour le partage des lits, la vermine et la carence des soins en général. Ces deux projets de loi allaient avoir une grande incidence sur le Canada.

Le 20 mai 1867, le philosophe devenu député John Stuart Mill a proposé un amendement au projet de loi sur la représentation populaire en demandant de substituer le terme « personne » au terme « homme », de sorte que les femmes aient aussi le droit de vote. La motion a été défaite à 196 voix contre 73. Il en fut de même de nombreuses tentatives du même ordre au cours des décennies suivantes. C'est néanmoins cette motion qui a inspiré le mouvement des suffragettes dans le monde. Au Canada, la plupart des femmes n'ont obtenu le droit de vote qu'après la Première Guerre mondiale.

On peut voir dans le projet de loi sur la pauvreté métropolitaine – qui a également fait réagir M. Mill – un grand pas en avant dans la prestation de services publics de santé au Royaume-Uni. À partir de 1948, ces services seront pris en charge par le National Health Service. Le projet de loi a relevé les normes hospitalières et établi des dispensaires, mais n'a pas atteint les objectifs des réformateurs d'hospices, parmi lesquels figurait Florence Nightingale, pionnière des soins infirmiers modernes.

Mme Nightingale a proposé au comité parlementaire qui étudiait le projet de loi que des infirmières convenablement formées soient employées (outre les médecins qui y faisaient des visites occasionnelles, les hospices n'étaient pourvus que « d'infirmières des pauvres » en état d'ébriété). Elle souhaitait que l'emploi d'infirmières professionnelles soit obligatoire et non seulement facultatif comme le prévoyait le projet de loi. Le projet de loi modifié a permis la création d'écoles

d'infirmières dans les hospices et ainsi relevé encore une fois la qualité des soins. Les hospices aux dirigeants et administrateurs plus progressistes ont non seulement modernisé le service infirmier et les écoles d'infirmières existantes, mais ont construit de nouveaux hôpitaux plus sécuritaires. Sans ces progrès, le National Health Service n'aurait jamais vu le jour au Royaume-Uni. Cette institution a largement influencé le Canada dans sa façon d'aborder la question des services hospitaliers et médicaux financés par les deniers publics.

## Réforme sociale versus communisme

Le philosophe allemand Karl Marx a établi en 1867, dans son ouvrage *Das Kapital* qui devait servir de pendant au Manifeste du parti communiste de 1848 (par Marx et Friedrich Engels), la théorie du renversement du capitalisme en faisant valoir que celui-ci était irréformable. Toutefois, les deux réformes dont nous venons de parler peuvent être vues comme des mesures clés qui contredisent cette prédiction de Marx. Ainsi, le projet de loi sur la pauvreté dans la métropole a grandement amélioré la prestation des soins de santé pour tous, sans égard à la capacité de payer. Celui sur la représentation populaire a élargi le droit de vote, mais des groupes comme les femmes et les Autochtones du Canada avaient encore une longue lutte devant eux. Les deux projets de loi ont démontré qu'il était possible d'effectuer d'importantes réformes sans révolution ni renversement violent. Contrairement à ce qu'écrivait Marx en 1867, les institutions démocratiques étaient capables d'améliorer la vie des gens.

## Le souci de l'environnement

Sur le plan de la protection de la diversité biologique, les progrès accom-



lis en 1867 découlent d'une pétition au Parlement britannique visant à « limiter le massacre » des oiseaux qui avait cours en particulier sur la côte Est depuis l'expansion des excursions en bateau à vapeur. Les excursionnistes tuaient pour le sport, menant même certaines espèces au bord de l'extinction. La pétition imposait des droits élevés sur les armes à feu et protégeait les habitats en faisant valoir que les oiseaux n'étaient pas seulement des animaux « décoratifs » servant aux loisirs, mais qu'ils détruisaient aussi les insectes aux cultures. Elle ajoutait que les oiseaux constituaient une composante très utile de l'économie de la nature. Les scientifiques ont répondu à l'appel; une loi sur la conservation des oiseaux de mer (Sea Birds Preservation Act) a été adoptée en 1869 et la Royal Society for the Protection of Birds a vu le jour. Pour sa part, le Canada a adopté en 1917 la Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs, qui protège certaines espèces d'oiseaux.

Les environnementalistes d'aujourd'hui peuvent aussi profiter de la découverte de diverses émissions en 1864 et d'un rapport accablant produit par le chimiste Robert Angus Smith en 1867. Ces éléments ont mené à l'adoption d'importantes mesures de lutte contre la pollution. Smith a constaté que la réduction requise de 15 % des émissions acides avait été réalisée, mais que la quantité totale des émissions augmentait avec la multiplication des usines émettrices. La même constatation vaut pour la diminution « par baril » des émissions de gaz à effet de serre dans l'industrie pétrolière. L'atmosphère subit les effets de la totalité des émissions, et non un effet par habitant ou par baril.

#### Et pour finir, un fait étonnant

L'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, qui est à l'origine de notre pays, aurait conféré le droit de vote à un certain nombre de Canadiennes le 1er juillet 1867 si un vice de rédaction ayant échappé à la Chambre des lords, où le projet de loi avait été déposé, n'avait pas été rattrapé par la Chambre des communes. Or, un député a demandé si l'intention était « d'accorder le droit de vote aux femmes », parce que le libellé initial indiquait que « tout sujet britannique » aurait droit de vote dans une certaine région du nord de l'Ontario, sans qu'il soit fait mention du sexe. Il s'agissait bel et bien d'une erreur, qu'on a corrigée en précisant que le sujet britannique devait être de sexe masculin. C'est la seule modification que le législateur britannique a apportée au document.

Lynn McDonald a été députée néo-démocrate de 1982 à 1988 dans la circonscription de Broadview—Greenwood à Toronto (Ontario).

# Disparition de documents juridiques personnels de cinq députés à la retraite dans une salle de courrier fédérale

Par Maya Gwilliam

Un ministère fédéral a perdu les renseignements confidentiels de cinq ex-parlementaires dans ce qui semble une atteinte à la protection des données touchant l'ensemble du gouvernement.

Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) aurait perdu, dans une salle de courrier située en banlieue d'Ottawa, des documents juridiques originaux concernant des députés à la retraite et leurs conjoints. Ces documents contenaient les adresses résidentielles, les numéros de téléphone et des données sur la pension, en plus des procurations originales ou notariées. Le ministère avait entrepris de retourner les documents aux ex-parlementaires en question.

Depuis cet incident survenu en novembre 2016, SPAC a communiqué avec les personnes touchées pour leur assurer qu'il était toujours à la recherche des documents égarés.

Comme le dit la lettre qui leur a été envoyée et dont a obtenu copie la Société Radio-Canada, « la perte de ces documents est certes regrettable, mais le Ministère vous donne l'assurance qu'il a pris des mesures de protection et d'assurance de la qualité afin de continuer à préserver l'intégrité de votre compte de pension. Si les documents venaient à être retrouvés, nous vous en informerons immédiatement. »

Jean-François Létourneau, conseiller en communications de SPAC, a déclaré que le Ministère est tenu de signaler, aux fins d'examen, toute atteinte grave à la confidentialité des données au Commissariat à la protection de la vie privée du Canada. C'est ce qui a été fait en août 2017, soit plus de neuf mois après la perte des documents en question.

Les personnes touchées pouvaient déposer une plainte officielle, mais à sa connaissance, elles ne l'ont pas fait. Elles ont été initialement informées de la situation par téléphone en juin dernier.

M. Létourneau a précisé que les documents ont été égarés pendant leur

transfert entre Ottawa et Gatineau. Il garantit que de nouvelles mesures de sécurité ont depuis été mises en place.

Le 31 mars 2016, un examen interne des politiques de confidentialité du Ministère a révélé de graves lacunes. « Aucune formation officielle n'est offerte aux employés pour leur transmettre les connaissances nécessaires pour respecter les obligations en matière de protection des renseignements personnels », peut-on lire dans le rapport. « Il n'y a pas de processus pour gérer les renseignements personnels partagés avec des tiers. »

Il y a deux ans, le Ministère a accidentellement communiqué par courriel les renseignements personnels non cryptés de 12 901 employés fédéraux, y compris les salaires et les résultats d'examen. Il s'agissait là de l'un des pires incidents signalés à ce jour.

Afin d'atténuer le risque d'atteintes futures à la protection des renseignements personnels, l'administration du régime de retraite des députés a été confiée au Centre fédéral des pensions à Shédiac, au Nouveau-Brunswick.

« Le centre de Shédiac ne compte qu'un seul dépôt de documents, ce qui élimine le risque que des documents soient égarés durant leur transfert », a déclaré M. Létourneau. « Le centre a pris des mesures supplémentaires de sécurité pour ces dossiers. Seul un nombre restreint d'employés y ont accès, et cet accès est régi par un processus rigoureux d'authentification », a-t-il ajouté.

Il a expliqué qu'en cas d'atteinte à la vie privée, l'identité des victimes n'est pas divulguée conformément à la politique. Nous savons toutefois que parmi les personnes touchées se trouvaient des députés à la retraite ainsi que des conjoints tirant une partie de la pension d'un député décédé.

Les dossiers n'ont pas encore été retrouvés. Toutefois, aucun autre incident du genre mettant en cause des députés d'hier ou d'aujourd'hui n'a été signalé depuis.



Dorothy Dobbie

# Abroger la Loi sur les Indiens pour assurer la liberté et un meilleur avenir

Par Dorothy Dobbie

**A**broger la Loi sur les Indiens pour assurer la liberté et un meilleur avenir

Lorsque je suis entrée en fonction comme députée, on m'a nommée secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. J'étais vraiment enchantée par cette nomination, étant donné que, selon moi, c'est exactement là où je devais me trouver. J'ai passé deux années passionnantes dans ce ministère et j'ai adoré chaque minute de mon mandat.

Lors de ma première journée en poste, j'ai été accueillie par une pile de documents d'information. J'ai lu tous les documents, mais celui qui m'a le plus frappée, c'est la Loi sur les Indiens. En finissant de lire cette loi, je tremblais de rage. Comment, pendant des générations, des gens sensés avaient-ils pu imposer un ensemble de règles aussi méchantes à un autre groupe de gens dans une société libre et supposément démocratique?

Le lendemain matin, une dizaine de personnes du ministère se sont massées dans mon bureau pour me donner une séance d'information. Ma première réaction a été de jeter l'exemplaire de la Loi et de demander : « Quel est le plan à long terme pour se débarrasser de ce document pernicieux? »

On m'a regardé avec consternation, puis, avec une grande patience, on m'a donné l'explication suivante : « Mais Madame Dobbie, nous ne faisons pas de plan à long terme ici. »

Cette explication ne m'a pas dissuadée. Au cours des deux années qui ont suivi, je me suis efforcée d'apporter des changements, non pas que je suis arrivée à faire grand-chose, mais j'estimais que je devais essayer. Toutefois, l'une de mes petites réussites, c'est d'avoir convaincu le ministre de soutenir un nouveau programme visant à reconnaître les réalisations des jeunes Autochtones.

## Modèles

J'ai eu cette idée lorsqu'un groupe de jeunes de la Première Nation de Waywayseecappo, au Manitoba, a remporté un championnat international de baseball, mais que la presse locale n'en a pas fait mention. J'étais sidérée. Tout autre groupe aurait fait la une. Cela m'a fait réfléchir aux modèles et à l'importance de ce genre de réalisations pour les jeunes. Ces enfants commençaient à peine à obtenir une éducation supérieure, mais, à l'époque, ils se concentraient principalement sur le travail social, le travail de policier, les soins infirmiers ou, dans certains cas, le droit – des postes d'autorité auxquels ils étaient exposés au quotidien.

Le fait que ces jeunes n'aspiraient pas à devenir des scientifiques, des gens d'affaires ou des athlètes semblait découler directement du manque de reconnaissance de ceux qui avaient connu du succès dans le monde.

Ainsi, j'ai écrit une note enflammée au ministre, l'honorable Pierre Cadieux. En guise de réponse, il a créé les Prix d'excellence décernés aux Autochtones, qui existent encore aujourd'hui sous le nom « Prix Indspire ».

J'aime à penser que ce geste de reconnaissance est l'une des mesures qui a contribué aux changements que j'ai constatés lors d'un récent dîner du Business Council of Manitoba, où l'on a offert des bourses d'études à divers jeunes Autochtones. J'ai été ravie de constater qu'on offrait des bourses d'études dans toutes sortes de disciplines, des métiers aux affaires, en passant par les sciences, le droit, l'assistance sociale, l'enseignement et la santé. À ma table, il y avait une jeune femme en voie d'obtenir un doctorat en physique! J'ai bien hâte de savoir comment elle voit le monde sur le plan scientifique.

## La porte ouverte

La deuxième chose qui est restée gravée dans ma mémoire provient d'un brillant

fonctionnaire nommé Harry Price, qui occupait à l'époque le poste de sous-ministre du ministère. Lors d'un dîner, Harry m'a indiqué que l'une des façons pour que les Premières Nations se débarrassent du joug que le gouvernement impose sur leur vie est d'offrir une politique de la porte ouverte, où une Première Nation pourrait choisir de quitter le refuge (ou de sortir du carcan) de la Loi sur les Indiens et de prendre le contrôle de son destin. Grâce à cette mesure, les Premières Nations auraient la propriété des terres réservées à leur communauté et l'autonomie pour gérer leurs propres affaires. L'entente comprendrait une indemnisation unique.

Cela ne signifie pas que la Loi sur les Indiens ne pourrait pas être améliorée entretenu, mais seulement qu'il existe une échappatoire pour ceux qui souhaitent l'utiliser.

La politique de la porte ouverte permettrait de surmonter la difficulté d'amener toutes les Premières Nations à accepter de quelconques modalités universelles d'autonomie. Effectivement, de nombreux Autochtones à qui j'ai parlé étaient irrités par la façon dont les gouvernements précédents ont ignoré leur voix individuelle en accordant tout le pouvoir de négociation à l'Assemblée des Premières Nations. Ils m'ont dit ceci : « Il existe de nombreuses nations, et non une seule. » À ce moment-là, le ministère voyait d'un mauvais œil l'utilisation du terme « Premières Nations » (au pluriel), plaçant délibérément les Autochtones dans un ensemble plus facile à « gérer » pour les fonctionnaires.

À mon avis, il semble que la politique de la porte ouverte est encore une option valable qui devrait être offerte aux communautés des Premières Nations, et on devrait inciter celles-ci à la choisir. Les Premières Nations qui ont franchi le pas de la porte ont prospéré.



### La Loi sur les Indiens

La Loi sur les Indiens demeure un document pernicieux qui me hérissé quand je le lis. Cette loi est arrogante, condescendante et humiliante tant pour les femmes que les hommes, mais particulièrement pour les femmes, en dépit du projet de loi S-3, qui propose de traiter les femmes également en ce qui concerne l'attribution du « statut d'Indien ». Toutes les décisions mineures ou majeures liées à la gouvernance doivent encore passer par le ministre et toutes les terres de réserve sont détenues par le ministre. Même le domaine d'un membre d'une bande est assujéti à la volonté du ministre.

Actuellement, on déploie des efforts pour abroger la Loi, la première étape étant la division du ministère en deux parties : l'une régissant les revendications territoriales et l'autre traitant des affaires courantes. (Notez que j'ai évité de dire « la gestion des Indiens vivant dans les réserves », même si c'est encore ce que le ministère fait et c'est essentiellement ce qu'il dit.)

J'espère qu'on pourra accélérer ce processus d'une façon qui sera avantageuse pour les Premières Nations. C'est leur seule voie vers un avenir positif.

### La nouvelle économie

Ce qui précède est une leçon pour

ceux qui écriront le prochain chapitre et qui gouverneront la nouvelle économie émergeant de l'accélération des progrès technologiques. Tout le monde doit travailler à quelque chose, sinon la nature humaine nous entraînera sur la même voie de dépendance destructrice qui a été infligée à nos frères et sœurs autochtones.

Les gouvernements et leurs fonctionnaires ne peuvent pas penser pour nous. La liberté est tributaire de l'autonomie.

Mme Dorothy Dobbie a été la députée du Parti progressiste-conservateur pour la circonscription de Winnipeg-Sud de 1988 à 1993.

## Table ronde des stagiaires parlementaires



*Les stagiaires parlementaires qui ont participé à une table ronde.*

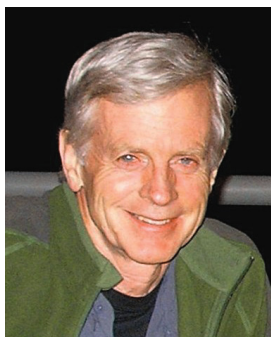
Le 19 septembre dernier, d'anciens parlementaires ont rencontré les 10 nouveaux stagiaires parlementaires à l'occasion d'une table ronde. Le directeur exécutif de l'ACEP, Francis LeBlanc, était

l'animateur.

Les anciens parlementaires qui ont participé à la table ronde étaient : l'hon. Don Boudria (libéral, 1984-2005); Marlene Catterall (libérale, 1988-2006); Madeleine

Dalphond-Guiral (bloc, 1993-2004); l'hon. David Kilgour (conservateur, libéral et indépendant, 1979-2008); Hélène LeBlanc (NPD, 2011-2015); et l'hon. Jack Murta (conservateur, 1970-1988).





*L'hon. David Kilgour*

# Promouvoir la démocratie multipartite dans le monde

Un créneau pour les ex-parlementaires canadiens?

Par l'hon. David Kilgour



*En novembre 1989, des citoyens ouest-allemands se réunissent devant une nouvelle brèche dans le mur de Berlin à la Potsdamer Platz. Référence photographique : Département de la Défense des États-Unis.*

**E**n 1989, lorsque le mur de Berlin est tombé, nous pensions que le totalitarisme tirait enfin sa révérence et que la paix et le droit pourraient désormais régner sur le monde. L'idée du gouvernement par le peuple, pour le peuple semblait avoir remporté la grande bataille idéologique du XXe siècle.

Malheureusement, c'est la démocratie qui est en péril aujourd'hui au sein de bon nombre des quelque 200 États souverains du monde. D'après le rapport *Freedom in the World* récemment publié par Freedom House, organisation non gouvernementale ayant son siège aux États-Unis, la démocratie a subi en 2017 sa pire crise des dernières décennies. En effet, les droits politiques et les libertés civiles ont accusé un recul net dans 71 pays, ne progressant que dans 35 pays. Depuis 2006, 113 pays affichent un recul net à ce chapitre et

seulement 62 ont vu les choses s'améliorer dans l'ensemble.

## Tendances troublantes

Les nations qui, il y a 10 ans, symbolisaient le triomphe de la démocratie, comme la Turquie et les Philippines, connaissent aujourd'hui une dérive autoritaire, voire totalitaire. De plus, certaines démocraties de longue date s'enlisent dans des problèmes nationaux qui ne semblent pas vouloir se régler, comme en témoignent l'accroissement rapide des disparités économiques, le cynisme des citoyens et les attentats terroristes.

Les dirigeants populistes qui attisent les feux de la xénophobie et méprisent les libertés civiles et politiques ont remporté des voix et des sièges parlementaires en France, aux Pays-Bas, en Allemagne et en Autriche en 2017. Ils ont été écartés du gouvernement dans tous les pays, sauf en

Autriche, mais leurs succès électoraux ont contribué à affaiblir les partis établis dans tout le spectre politique. Le nouveau venu centriste Emmanuel Macron a remporté sans mal la présidence française, mais en Allemagne et aux Pays-Bas, les partis dominants peinent à former des coalitions stables pour pouvoir gouverner.

Selon l'Indice de l'état du droit, les droits fondamentaux de la personne sont en recul en 2018 dans près des deux tiers des 113 pays sondés. On continue à craindre un peu partout la montée d'un nationalisme autoritaire et une abdication nationale des obligations juridiques internationales. Le Venezuela ferme le peloton et les Philippines ont reculé de 18 places pour se classer au 88e rang.

Cet indice tient compte à la fois de l'absence de discrimination, de la liberté d'expression et de religion, du droit à la



vie privée et des droits des travailleurs. Soixante et onze des 113 pays sondés jugent que la protection liée à ces droits a diminué.

### Exportation de l'antidémocratie

Ce n'est pas une coïncidence si les plus grandes dictatures au monde, celles de la Chine et de la Russie, ont non seulement intensifié la répression dans leurs pays, mais ont aussi exporté leurs pratiques. Beijing a proclamé récemment qu'elle ouvrait une « nouvelle voie » aux pays en développement. Cette nouvelle voie n'est pas celle de la primauté du droit, du multipartisme dans des élections libres et justes, de l'égalité des sexes et de l'inclusion sociale. C'est la voie du capitalisme de connivence, de la corruption officialisée et de la violence de l'État envers les groupes défavorisés.

Carl Gershman, de la fondation américaine National Endowment for Democracy, a déclaré ceci : « La Russie, la Chine et d'autres pays autoritaristes emploient des techniques ingénieuses de pouvoir discret et des coalitions multilatérales, comme l'Organisation de coopération de Shanghai, pour faire obstacle aux normes internationales de la Déclaration universelle des droits de l'homme et les remplacer par la norme de la souveraineté sans bornes de l'État. » Il a ajouté ce qui suit : « Ils se servent de dispositifs de pistage, de mécanismes d'appât et d'autres instruments pour compromettre l'intégrité de l'espace médiatique en Europe et ailleurs de manière à semer la confusion et la zizanie et à saper les institutions de l'Occident. »

La propagation internationale des pratiques antidémocratiques présente aussi des risques pour l'économie et la sécurité. Si plus de nations endossent la liberté, l'ensemble des pays seront plus sûrs et prospères. Au contraire, si plus de nations sont autocratiques et répressives, les pactes et les alliances s'affaibliront, les nations et les régions sombreront dans l'instabilité et les extrémismes violents bénéficieront d'une marge de manœuvre plus grande.

Il est aussi inquiétant de penser qu'un certain nombre de jeunes ayant peu de souvenirs des longues luttes livrées au totalitarisme sous ses diverses formes croient de moins en moins à la gouvernance démocratique. Il faut entreprendre dès maintenant une lutte acharnée pour rétablir cette confiance.

### Rôle du Canada

En tant que démocratie parlementaire respectée dans le monde, le Canada n'en fait pas assez pour promouvoir la démocratie pluripartite. Notre gouvernement consacre un maigre 1,4 % de son budget



Le mardi 6 février 2018, lors de la réunion du Programme de participation parlementaire et diplomatique, le caucus multipartite pour la démocratie s'est présenté et a expliqué sa raison d'être. De gauche à droite : le vice-président Kennedy Stewart, député de Burnaby South; la présidente Anita Vandenbeld, députée d'Ottawa Ouest-Nepean; le directeur Randy Hoback, député de Prince Albert; et la vice-présidente Elizabeth May, députée de Saanich-Gulf Islands. Photo de Justin Tang.

d'aide internationale au renforcement des parlements et des partis politiques.

Rappelons les enjeux exposés dans une activité commune en février 2018 du caucus multipartite sur la démocratie de la Chambre des communes et de l'Initiative for Parliamentary and Diplomatic Engagement de l'Université Carleton :

- En tant que nation respectée, le Canada est bien placé pour hausser nettement la mise et contribuer davantage à renforcer les démocraties parlementaires et les sociétés civiles du Commonwealth et d'ailleurs dans le monde, grâce à un important appui des anciens députés et sénateurs. Un spécialiste a mentionné aux participants qu'il n'y a pratiquement pas de Canadiens travaillant à l'étranger dans des ONG canadiennes sur des enjeux de gouvernance.

- À l'échelle mondiale, la participation à l'arène politique demeure la sphère d'activité qui a réalisé le moins de progrès pour combler le fossé des inégalités entre les femmes et les hommes. Les femmes réussissent tout particulièrement à négocier les questions de sécurité et de société. Jacqueline O'Neill, présidente d'Inclusive Security, un groupe de Washington qui tâche d'accroître le nombre de femmes dans les activités de paix et de sécurité dans le monde, a indiqué qu'à l'heure actuelle, les femmes représentent seulement 24 % environ des parlementaires dans le monde (à peu près le même pourcentage

qu'à la Chambre des communes). Il n'y a que 14 chefs d'État qui sont des femmes. Comment les parlements et les partis politiques peuvent-ils accroître significativement la participation des femmes en politique?

- Les initiatives d'aide parlementaire et électorale sont des leviers dont les retombées surpassent le coût, car ils permettent aux intervenants d'interagir quotidiennement avec les députés, les programmes et l'appareil exécutif des gouvernements. Les parlements d'autres grandes nations dans le monde sont capables de travailler directement avec les législateurs étrangers.

- Francis Le Blanc, directeur exécutif de l'Association canadienne des ex-parlementaires, a indiqué que les ex-parlementaires canadiens, compte tenu de leur expérience au Parlement, peuvent aider le Canada à promouvoir la démocratie dans le monde par l'intermédiaire de programmes internationaux.

Si le Canada entend augmenter ses efforts en matière de coopération internationale, c'est dans le domaine de la gouvernance démocratique qu'il doit agir, et il doit le faire maintenant.

L'honorable David Kilgour a été député pendant 27 ans (de 1979 à 2006) et a été secrétaire d'État à deux reprises. Il a siégé à titre de progressiste-conservateur, de libéral et d'indépendant.

Une version différente de cet article a paru dans *The Epoch Times*.



L'hon. John Reid.

# Notre nouvelle ère nucléaire

Par l'hon. John Reid

Quand le président américain Donald Trump et le dirigeant de la Corée du Nord Kim Jong-un ont brandi la menace d'une guerre nucléaire en août dernier, je me suis rappelé 1945. J'avais alors huit ans, j'étais à l'école primaire et je comprenais que quelque chose de monumental venait de se produire sur les champs de bataille. Des bombes atomiques avaient été larguées sur deux villes japonaises, Hiroshima et Nagasaki, dans une furie de destruction sans précédent. Mais personne n'était capable de me dire ce qu'était une bombe atomique, si ce n'est qu'il s'agissait d'une arme nouvelle, très puissante et hautement destructrice qui avait servi à mettre fin aux hostilités dans le Pacifique. J'ai appris qu'un dénommé Albert Einstein l'avait inventée, mais j'ai dû attendre l'université pour obtenir toute l'explication. On nous y a dit que, même si notre camp était le seul à avoir la nouvelle bombe, des dangers subsistaient parce que nous ne savions pas vraiment ce qu'il fallait en faire.

## Le donnant-donnant nucléaire

Après la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis ont continué à faire l'essai de la bombe dans le Pacifique. Ce n'est que peu de temps après, en 1949, que le monde a appris que l'URSS avait aussi une bombe. La guerre froide a débuté entre les deux camps qui disposaient d'armes nucléaires. Un peu avant qu'Eisenhower ne devienne président en 1952, les Américains ont réussi à mettre à l'essai une bombe à hydrogène. Les Russes n'étaient pas très loin derrière dans leurs propres recherches. Dans les années 1950, le strontium 90, sous-produit des essais nucléaires, est apparu dans les produits laitiers. Comme l'URSS avait un son propre arsenal nucléaire, les gens se sont mis à prendre des précautions.

Je me rappelle les exercices où nous nous cachions sous nos pupitres et où nos aînés nous montraient à descendre vite au sous-sol (nous n'en avions pas). Certaines familles construisaient même des abris nucléaires où elles stockaient nourriture



Un camion de la marine nord-coréenne transporte un missile balistique pouvant être lancé par sous-marin dans un défilé militaire en avril 2017. Source : Reuters.

et eau.

Sur Pentecôte, la guerre de Corée a éclaté. Même si la Chine est intervenue militairement, aucune arme nucléaire n'a été utilisée. Quand l'armistice a été signé en 1953, environ 2,5 millions de personnes avaient péri, en grande partie des civils. Le Canada avait expédié 26 791 militaires sur le théâtre coréen et ses pertes se chiffraient à 516 morts et à plus de 1 500 blessés. Aucun traité de paix n'a été conclu à l'époque et il n'en existe toujours aucun. Si la récente séance de photos réunissant les deux dirigeants coréens a des airs de main tendue entre les deux camps, il reste que les deux Corées, la Chine et les Nations Unies sont toujours en guerre.

La guerre froide a commencé en 1947 et a duré jusqu'à la dissolution de l'URSS en 1991. Nous sommes les enfants qui ont grandi à cette époque et ont vécu ces années de menaces de guerre. La doctrine à laquelle adhéraient les deux camps était celle de la « destruction mutuelle garantie » (« Mutually Assured Destruction » ou M.A.D.). L'incident qui éveille en moi un souvenir des plus vifs est la crise des

missiles cubains. L'URSS semblait se doter d'une base de missiles nucléaires à Cuba pour menacer directement les États-Unis, tout comme les Américains avaient menacé les Russes en construisant des bases de missiles balistiques à proximité du territoire soviétique. Cette crise s'est heureusement dénouée, mais une grande tension s'est alors emparée des Amériques, puisqu'on savait désormais que les océans n'étaient pas un moyen de défense. Le développement de missiles balistiques intercontinentaux par les grandes puissances a sonné le glas de cette ère.

Pendant les 40 ans qu'a duré la guerre froide, les situations d'urgence ont abondé avec l'accession au club nucléaire de pays comme la Chine, la Grande-Bretagne, la France, l'Inde, le Pakistan, Israël et, non le moindre de ses membres, la Corée du Nord.

## De terribles réminiscences

La technologie nucléaire était si nouvelle. Les systèmes de détection permettant de garder l'œil sur l'ennemi l'étaient tout autant. On avait invariablement affaire à des incidents où l'URSS ou les



États-Unis faisaient des incursions dans le territoire adverse. L'Arctique canadien était une région très fréquentée, dans les airs et en mer. Depuis quelques années, nous savons que les militaires compétents qui contrôlaient les missiles balistiques intercontinentaux d'un côté comme de l'autre ont empêché le lancement de missiles lorsque leur matériel de détection a donné de faux signaux. Le problème perdure même aujourd'hui comme nous l'avons constaté en janvier à la réception d'un faux signal avertissant Hawaï qu'un missile allait fondre sur elle. La population a dû attendre 38 minutes avant de savoir qu'il s'agissait d'une fausse alerte. C'était là une cruelle expérience pour les Hawaïens et un cinglant rappel de la guerre froide. Maintenant que les Américains et les Russes modernisent leur arsenal nucléaire, on peut espérer qu'il n'y aura plus de ces faux positifs, mais comme nous en sommes encore aux balbutiements dans notre maîtrise de l'intelligence artificielle, il y a lieu de s'attendre à des bavures.

Notre génération a grandi sous le dogme de la destruction mutuelle garantie. Jusqu'en 1991, il y a toujours eu la peur qu'un incident ne vienne déclencher une guerre nucléaire sans gagnant possible. Cette crainte a tourmenté les sociétés nord-américaines. La montée du maccarthysme, le spectre des missiles nucléaires Bomarc au Canada, le lancement réussi de Spoutnik par les Soviétiques, le projet de guerre des étoiles de Ronald Reagan, voilà autant de facteurs qui ont aidé à susciter une culture de la peur. Nous sommes la première génération à vivre avec le fait que les armes que nous avons créées sont capables d'anéantir l'humanité.

C'est Albert Einstein qui, en 1905, a d'abord découvert le code qui viendrait expliquer l'énergie nucléaire. Il a fallu attendre 40 ans pour comprendre comment déchaîner sa puissance. Comme la plupart des choses, cette puissance peut servir le bien comme le mal. L'affrontement du président des États-Unis et du dirigeant de la Corée du Nord et la panique qui s'est récemment emparée d'Hawaï nous rappellent que non seulement nous vivons sur une planète fragile, mais aussi que les humains sont d'une très grande fragilité sur le plan des émotions et du savoir. Avec les progrès de la technologie, il devient plus facile de fabriquer des armes nucléaires, mais il est manifeste que nous n'avons pas appris à relever les défis d'une expansion de l'âge nucléaire. L'épouvantail nucléaire a refait surface.

L'honorable John Reid a été député libéral de 1965 à 1984 dans la circonscription de Kenora—Rainy River en Ontario. Il a aussi présidé l'Association nucléaire canadienne.

# Du Parlement au campus

## Engager le dialogue sur la démocratie canadienne avec la prochaine génération



**L**e programme « Du Parlement au campus » de l'Association canadienne des ex-parlementaires réunit d'anciens parlementaires et des étudiants et enseignants de niveau universitaire et collégial. Les enseignants de tout le pays peuvent inviter des ex-parlementaires dans leur classe ou simplement pour participer à des activités sur le campus. La politique, la théorie de la démocratie, le droit, les affaires internationales, le journalisme et l'administration publique au Canada sont autant de matières où la contribution des ex-parlementaires peut être particulièrement enrichissante. Cette participation ne coûte rien.

Les ex-parlementaires ont beaucoup à offrir aux étudiants d'aujourd'hui et

ils ont hâte d'engager un dialogue au sujet de l'utilité d'une institution sur laquelle ils peuvent jeter un regard critique. Des centaines d'ex-parlementaires ont participé à ce programme créé en 2007. Ils puisent dans leur passé de militants politiques et de parlementaires pour discuter avec les étudiants du bien-fondé de la vie politique, des fonctions du Parlement et de la qualité de la démocratie au Canada. Ils font appel à leur propre expérience et parlent sans œillères partisanes des réalités de la politique canadienne.

Si vous désirez participer au programme « Du Parlement au campus », veuillez communiquer avec le bureau de l'ACEP à l'adresse [exparl.gc.ca](http://exparl.gc.ca) ou au numéro 1-888-567-4764.

# Rester en contact

Par Hayley Chazan et Scott Hitchcox

« Je me souviens avoir dit à un ami que je n'avais manifestement pas reçu le message de mon départ à la retraite, car si je regarde mon agenda, je constate que j'ai plusieurs choses à l'horaire chaque semaine. Rares sont les jours où je reste simplement à la maison. »

– L'hon. Marjory LeBreton

**Gerald Keddy**

(député conservateur, 1997-2015)

**Q : Vous avez quitté la politique juste avant les élections fédérales de 2015. À quoi ressemblent vos journées maintenant que vous êtes de retour à plein temps en Nouvelle-Écosse?**

Les premiers 12 ou 24 mois de ma retraite, j'ai travaillé autant sinon plus que lorsque j'étais député. J'ai fait une multitude de petits projets à la maison que je remettais sans cesse quand je devais faire la navette entre votre domicile et Ottawa.

Avant d'entrer en politique, je cultivais des sapins de Noël. À ma retraite et de retour en Nouvelle-Écosse, j'ai pu relancer mon entreprise. Je possède un petit lot de sapins de Noël d'environ 25 acres et je les écoule en gros. Revenu dans mon entreprise, j'ai réparé les clôtures, remis la terre en état, refait mes voies d'accès et même acheté quelques moutons. Ce fut un tourbillon d'activités.

**Q : Qu'aimez-vous le plus dans le fait d'être revenu en Nouvelle-Écosse?**

Le grand bienfait d'un retour chez soi est de pouvoir passer plus de temps avec sa famille. Il faut un certain temps pour bien se rendre compte qu'on n'a pas à se lever le matin et à partir pour l'aéroport.

Nous avons quatre enfants qui vivent au Yukon, et ils vont bien. L'été, on n'a pas à attendre les longs week-ends pour aller les voir. Nous tâchons de leur rendre visite pour trois semaines ou un mois. La première année de ma retraite, je suis allé au Yukon et j'ai fait de la randonnée avec mes trois fils. Nous avons eu beaucoup de plaisir ensemble et avons pu contempler une bonne partie de cette admirable région du monde. L'esprit pionnier y est encore très présent. Il y a des tas de bonnes gens qui y demeurent et des foules de possibilités.

En tant que député, on finit par oublier combien de temps on passe sur la route ou à l'étranger, parce que cela fait partie intégrante de notre travail et de



Gerald Keddy au cercle arctique.



L'hon. Marjory LeBreton.

nos responsabilités. Je connais des parlementaires qui sont en politique depuis si longtemps qu'ils en viennent à perdre tout contact avec le monde en dehors d'Ottawa. Quand vous retrouvez ces liens, vous les chérissez.

**Q : La politique vous manque-t-elle?**

De temps à autre, quelque chose ressort dans les nouvelles qui me rend nostalgique à l'égard de la nature même du système parlementaire. Il reste que je suis plus qu'heureux à la retraite. Après avoir servi 18 ans à titre de député, j'étais prêt à passer à une autre étape de ma vie.

Nombreux sont les parlementaires qui ont de la difficulté à faire cette transition. Certains ont du mal à se trouver du travail et d'autres retournent tout simplement à leur vie antérieure. Pour ma part, j'ai tout simplement recommencé à diriger mon entreprise, mais à une moindre échelle.

Je demeure engagé dans mon milieu. Je suis récemment devenu président de

l'association conservatrice de la circonscription de South Shore-Saint Margarett. Je n'ai pas l'intention d'en faire une carrière. À mon avis, il vaudrait mieux avoir là quelqu'un qui a plus de temps à donner, mais ils avaient un poste vacant à combler et j'ai jugé de mon devoir de l'accepter.

**L'hon. Marjory LeBreton**  
(sénatrice conservatrice, 1993-2015)

**Q : Que faites-vous depuis que vous avez quitté le Sénat?**

Je suis à la retraite depuis environ deux ans et demi. Immédiatement après mon départ, j'ai pris part à la campagne électorale fédérale en 2015, ce qui m'a occupée pendant les premiers mois de ma retraite.

Je ne suis plus sur la Colline chaque jour, mais je me tiens au fait de ce qui se passe. Trois journaux me sont livrés tous les jours. Je passe les premières heures de la matinée à regarder et à lire les nouvelles. Comme beaucoup de gens, je suis captivée par ce qui se passe au sud de la



« J'ai siégé au Sous-comité des droits internationaux de la personne, une expérience qui m'a vraiment marqué. Je suis toujours en communication avec certains de mes collègues du comité. Je crois qu'il existe un lien très fort entre les arts, la culture et les droits de la personne, alors je m'efforce de rapprocher un peu ces éléments. »

– Tyrone Benskin

frontière. Je peux difficilement y croire.

**Q : Vous avez maintenant plus de temps à consacrer à la famille. Qu'en est-il?**

La vie familiale me tient occupée depuis le début ma retraite. En 2016, il y a eu une noce, puis ma petite-fille a fait de moi une arrière-grand-mère à la fin d'octobre 2017.

J'ai aussi dû m'occuper des problèmes de santé de mon mari. Je n'ai pas regretté de m'être fait la main dans l'organisation d'activités, parce que là je suis devenue organisatrice à plein temps et protectrice de la santé de mon mari. Il est fort important ces jours-ci d'être aux aguets dans notre système de santé.

**Q : Dans quelle mesure jouez-vous encore un rôle dans la collectivité?**

Je suis revenue au conseil d'administration de Mères contre l'alcool au volant (MADD) Canada. Je me rends à toutes sortes de rencontres communautaires à Manotick, en banlieue d'Ottawa, où je vis depuis 1975. J'ai récemment adhéré à l'organisme Rural Ottawa South Support Services. J'ai quelque chose à apporter à ce groupe, puisque j'ai été ministre d'État pour les aînés pendant trois ans. J'essaie également de participer aux activités organisées par la Ligue monarchiste du Canada.

Je disais justement récemment qu'à regarder mon emploi du temps, on ne devinerait jamais que je suis retraitée! Je mène plusieurs projets de front. Chaque semaine. Il se passe rarement une journée où je reste à la maison.

**Q : Vous avez appuyé la tentative de Kevin O'Leary de prendre la tête du parti conservateur. Comment cela s'est-il passé?**

En fait, je ne me suis pas engagée dans ce mouvement au départ. Je me rendais seulement aux séances de dévoilement des diverses candidatures. Par la suite, quand Kevin O'Leary s'est montré intéressé et m'a demandé si j'accepterais de le rencontrer, j'ai dit oui bien sûr. Je



*Tyrone Benskin. Source: Reisler Talent.*

suis très heureuse d'avoir pris part à sa campagne. Je pense qu'il a beaucoup apporté à la course à la direction, si ce n'est l'enthousiasme et de nouveaux membres. Il a amené les gens à débattre les enjeux qui en valent réellement la peine, comme l'état de notre économie ou la place du Canada dans un monde en mutation. J'ai beaucoup aimé.

**Q : La vie parlementaire vous manque-t-elle?**

J'ai travaillé sur la Colline dès 1963 et je ne me suis jamais lassée d'arpenter la grande allée et de contempler l'édifice du Centre. J'ai toujours été impressionnée par l'endroit et je sais que quiconque a joué un rôle quelconque en politique et au Parlement a eu le même sentiment. Mais savez-vous, j'ai été là si longtemps et j'ai rencontré tant de gens intéressants qu'après toutes ces années j'étais prête à faire autre chose. La vie parlementaire ne me manque donc pas quo-

tidiennement. Il y a des choses au Sénat qui ne me manquent sûrement pas. Mes collègues du caucus et le côté politique me manquent, mais je reste active à cet égard. Je vais régulièrement sur la Colline pour casser la croûte avec les gens des médias et d'ex-collègues. Je continue à regarder la période des questions autant que possible.

**Q : Quels sont vos passe-temps?**

Je suis une jardinière impénitente. Je vis sur les berges de la rivière Rideau et cultive mon jardin de vivaces. J'expérimente toujours de nouvelles plantations. J'aime aussi beaucoup les animaux. J'ai plusieurs chats. Je suis enfin grande amatrice de hockey, bien qu'assez déçue de ce que font les Sénateurs ces jours-ci.

**Tyrone Benskin**

(député néo-démocrate, 2011-2015)

**Q : Que faites-vous depuis votre départ du Parlement?**

Avant de devenir député, j'étais acteur et je le suis encore. J'ai pratiqué ce métier pendant 30 ans, aussi suis-je revenu très vite au domaine de la création. Il y a un brin de poésie au fait que j'aie eu mon premier contrat le 19 octobre (journée même des élections de 2015); j'étais en studio à une session d'enregistrement vocal.

Depuis lors, il y a eu des films, des émissions de télé, des pièces de théâtre et du doublage. Je suis demeuré occupé. Les dernières années de mon mandat, j'ai fait partie du Sous-comité des droits internationaux de la personne, travail qui m'a réellement touché. Je suis toujours en contact avec des collègues de ce comité. Je crois aux rapports très étroits entre les arts et la culture d'une part, et les droits de la personne, d'autre part, aussi ne puis-je que m'employer à rapprocher ces deux mondes le plus possible.

**Q : Pour revenir à votre carrière de député, quels sont les moments dont vous êtes le plus fier?**

« Je suis passé du NPD aux libéraux en échange d'un processus qui diviserait les Territoires du Nord-Ouest, ce qui faisait partie d'un accord avec le premier ministre de l'époque Pierre Trudeau. Il y a eu une entente au sujet d'une frontière, puis un référendum a eu lieu. Ces efforts ont éventuellement mené à la création du Nunavut en 1999. »

– Peter Ittinuar

Bien que rejeté, le projet de loi C-427, qui prévoyait l'étalement des revenus aux fins de l'impôt des artistes, m'a rendu très fier. Cette question était prioritaire pour les artistes au moment où j'ai été vice-président national de l'ACTRA (Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists) avant de devenir député. De pouvoir rédiger un projet de loi et faire en sorte qu'il soit mis au débat est sans nul doute un grand moment de fierté.

J'ai aussi rédigé un projet de loi visant à modifier la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés de manière à permettre aux gens fuyant la violence conjugale dans tout pays de revendiquer le statut de réfugié au Canada. Le cas d'une Mexicaine de ma circonscription qui avait fui la violence conjugale a été à l'origine de cette proposition législative. Elle s'était refait une vie au Canada, avait deux enfants et vivait au pays depuis six ans pendant le traitement de sa demande. À la fin, elle a essuyé un refus et a été expulsée au Mexique. Elle a pu alors refaire une demande à titre d'immigrante et non de réfugiée, et elle a été acceptée. Une autre femme a été expulsée pour la même raison, et elle a été tuée. J'ai alors acquis la conviction que, si vous devez quitter votre pays pour votre propre salut, qu'il s'agisse des États-Unis, d'un pays d'Europe ou de toute autre nation, il est de notre devoir de vous donner asile. Dire qu'un pays vous protégera rien que parce que ses lois interdisent la violence conjugale est tout simplement une absurdité. Nous avons l'obligation d'aider les gens qui craignent pour leur vie.

**Q : Avez-vous toujours des liens avec votre circonscription de Jeanne-Le Ber au Québec?**

Oui, j'y demeure toujours. Je côtoie encore des organisations là-bas et j'ai toujours manifestement cette région à cœur. C'est mon coin, et j'y suis depuis 1990.

**Q : En quelques mots, comment a**



*Peter Ittinuar. Source: The Cord.*

**été votre carrière de député?**

Ce fut l'expérience la plus extraordinaire de ma vie. Je ne connais personne qui vous dira le contraire. Les dix dernières années ont été la plus extraordinaire décennie que ce pays ait jamais connue. J'ai contribué à sensibiliser la population à ce qui se passait au Canada et dans sa démocratie. Le système accuse des lacunes bien sûr, mais il est digne de respect. C'est un régime qui nous oblige à nous asseoir et à travailler ensemble pour le changer et le rendre meilleur. Tout peut s'améliorer, même si c'est déjà bon. Et d'avoir été associé à tout cela pendant quatre ans a été assez extraordinaire.

**Peter Ittinuar  
(député néo-démocrate, libéral et  
indépendant, 1979-1984)**

**Q : Vous avez été le premier Inuit**

**à siéger à la Chambre. Qu'est-ce que cela a signifié pour vous?**

J'ai été le premier député d'origine esquimaude du Canada et, techniquement à tout le moins, j'ai fait un peu l'histoire. Je me suis efforcé de représenter un peuple qui n'avait jamais été représenté par des gens de sa propre race.

**Q : Quelle est votre plus grande réalisation en politique?**

Une ou deux choses me viennent à l'esprit. Je pense entre autres à l'article 35 de la Constitution canadienne, qui reconnaît les Premières Nations, les Inuits et les Métis. J'y ai joué un rôle assez important. Je n'en suis pas peu fier.

Dans un autre registre, j'ai quitté le NPD pour le Parti libéral dans un marché conclu avec l'ancien premier ministre Pierre Trudeau, en contrepartie du partage des Territoires du Nord-Ouest. Après entente sur une ligne de démarcation et un référendum, le Nunavut est né en 1999.

**Q : Qu'avez-vous fait depuis que vous avez quitté la politique?**

Beaucoup de choses, mais au cours des 14 dernières années, j'ai été négociateur en revendications territoriales pour le gouvernement ontarien, activité qui demeure la mienne aujourd'hui. Je trouve du temps pour revenir dans les territoires et rendre visite à ma famille, mais je vis maintenant à Brantford en Ontario, je travaille à Toronto et voyage dans toute la province. C'est une vie plutôt remplie.

**Q : Qu'aimez-vous faire comme passe-temps?**

J'aime golfer. J'écris aussi un peu et j'ai publié un livre. Je tâte aussi un peu du cinéma. Je travaille actuellement à un film biographique sur mon grand-père à Hollywood. À mon âge, je me réjouis du simple fait d'être en vie. Se lever chaque jour et dire : « Fantastique! Je suis toujours là », quoi de mieux.

Ces comptes rendus d'entrevues ont été abrégés.



# Honorer les vues des parlementaires

Par Hayley Chazan

L'été dernier, le député de Scarborough, Arnold Chan, a pris la parole à la Chambre des communes pour une exhortation passionnée à ses collègues parlementaires.

M. Chan, qui menait un dur combat contre le cancer, a imploré ses collègues de tous les horizons politiques d'élever le débat à la Chambre et de se traiter les uns les autres avec respect et civilité.

Le plus important, ce n'est peut-être pas de parler, mais d'écouter, a-t-il dit.

Trois mois plus tard, presque jour pour jour, il perdait sa bataille contre le cancer en cours de mandat. Son décès a donné lieu à une grande vague de sympathie de la part de ses collègues, passés et présents, qui ont rendu hommage à son esprit positif, à son énergie et à son optimisme et, plus important encore, à son dévouement à l'égard des Canadiens.

Depuis 1867, 521 des 4419 députés qui ont siégé à la Chambre des communes sont décédés en cours de mandat, dont quatre depuis le début de la législature en cours : Arnold Chan, Mauril Bélanger, Jim Hillyer et Gord Brown.

Le décès d'autant de députés en cours de mandat en l'espace de trois ans seulement avait tout d'un fait marquant pour Penny Collenette, membre de longue date du personnel politique et professeure de droit à Ottawa.

Dans une chronique parue dans le Toronto Star peu après la mort de M. Chan, Mme Collenette a écrit qu'honorer la mémoire des députés disparus peut conférer plus de poids et de vivacité à leur legs. Elle ajoute toutefois que cela ne suffit pas. Bien qu'on puisse perpétuer le souvenir des parlementaires décédés en donnant leur nom à des rues ou à des édifices, Mme Collenette a aussi d'autres idées.

« La création de bourses d'études et de prix d'excellence ne peut que nous inspirer et faire découvrir des êtres exceptionnels et ce qu'ils nous ont laissés, tout en étant propice à l'inclusion et à la diversité », a-t-elle écrit.

Un décès en cours de mandat est un cas particulier, dit-elle. Souvent, la cause que parrainait le député gagne en importance après sa disparition. On n'a qu'à penser à feu Mauril Bélanger, dont l'ultime volonté était de rendre l'hymne national neutre sur le plan des genres.



*Parlementaires décédés au cours de la 42e législature, à partir du haut à gauche : le député libéral Arnold Chan, le conservateur Jim Hillyer, le député libéral Mauril Bélanger et le député conservateur Gord Brown.*

Plusieurs mois après qu'il nous a quittés, le gouvernement libéral a fait de son rêve une réalité.

## Honorer aussi les vivants

Mme Collenette pense également que la commémoration des faits marquants des députés ne devrait pas se limiter aux disparus. Tous les parlementaires, qu'ils nous aient quittés ou non, méritent que leur histoire soit racontée et leur legs préservé, fait-elle valoir.

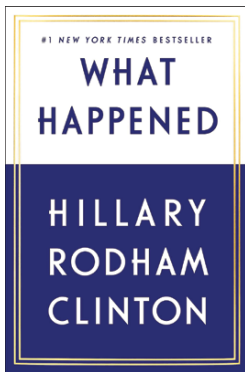
« Tant de députés sont élus pour peu de temps, certains au sein d'un gouvernement minoritaire, et leur élection représente, pour eux, le moment le plus important de leur vie », a-t-elle expliqué dans une entrevue téléphonique avec Suite à la Colline. « Ils retournent ensuite à leur ancienne vie professionnelle, et je ne suis pas convaincue que nous saisissons vraiment ce qu'ils ont vu ou ce qu'ils en ont pensé. »

En 2009 et 2010, Samara Canada, un organisme de bienfaisance ayant pour but de renforcer la démocratie canadienne, a tenté d'aborder cette question. En partenariat avec l'ACEP, l'organisme a mené pour la première fois au pays

une suite d'entrevues de départ auprès de 65 ex-parlementaires. Ces entrevues ont donné lieu à quatre rapports qui recueillent les réflexions des intéressés sur leur séjour à la Chambre, ainsi que leurs conseils et recommandations à l'intention des parlementaires de demain.

Mme Collenette, qui a occupé le poste de directrice principale au cabinet du premier ministre Chrétien, croit que cette initiative devrait être officialisée afin de consigner des bribes de l'histoire du Canada telles que les ont perçues les députés. Elle est d'avis que le meilleur moyen serait de mener des entrevues de départ auprès des ex-parlementaires dans l'année qui suit leur retraite, leur démission ou leur défaite.

« Les députés sont un pilier de l'histoire du Canada depuis 150 ans », de préciser Mme Collenette. « Leurs précieux récits et souvenirs nous permettraient de renouer avec le passé, tout en forgeant l'avenir. Nous pourrions même apprendre à écouter les autres – exactement ce que souhaitait Arnold Chan. »



# L'effondrement du plafond de verre ou comment Hillary Clinton a perdu contre Donald Trump

Par l'hon. Peter Adams

Ça s'est passé comme ça par Hillary Rodham Clinton. Chez Simon and Schuster. Le 12 septembre 2017. États-Unis. 512 pages. ISBN 978-1501175565

Jamais un candidat à la présidence des États-Unis n'avait été aussi bien préparé qu'Hillary Clinton. Elle avait touché à tout durant sa carrière politique. Elle avait été une première dame active tant en Arkansas qu'à la Maison Blanche. Elle avait été sénatrice de l'État de New York et secrétaire d'État sous Obama. Elle avait rivalisé avec les candidats Obama et Sanders dans de difficiles courses à l'investiture et était devenue la première femme dans l'histoire des États-Unis à être choisie par un grand parti pour briguer la présidence. Au passage, elle a fissuré et fait voler en éclats de nombreux plafonds de verre.

Dans son livre, Ça s'est passé comme ça, elle relate sa course victorieuse à l'investiture du Parti démocrate des États-Unis et son éprouvante campagne contre Donald Trump dans la course à la Maison-Blanche en 2016. Elle explique sa défaite au sein du collège électoral, elle qui a remporté le vote populaire par une marge de près de 3 millions de votes.

Les pages de Mme Clinton se lisent mieux que la plupart des mémoires politiques. Elle y traite systématiquement de tous les aspects de la campagne et des élections et évoque des souvenirs personnels remontant jusqu'à son enfance. Le chapitre qu'elle consacre à la condition des femmes en politique devrait être lu par tous les députés, élus ou candidats, hommes ou femmes. Dans sa génération, Mme Clinton est assurément l'autorité en la matière.

## Trop de préparat ion?

Politicienne chevronnée, elle ne peut oublier qu'elle a dû affronter Donald Trump, qui était tout son contraire. Rappelons-nous l'épisode du « forum du commandant en chef » soigneusement mis en scène à bord d'un porte-avions. C'était l'occasion de discuter des affaires mondiales, un



Hillary Clinton au cours de la campagne électorale de 2016. Photo de Gage Skidmore.

thème qui sied fort bien à une ex-secrétaire d'État. Chaque candidat disposait chacun à son tour d'une demi-heure environ pour répondre à des questions. Mme Clinton est passée la première et la séance a porté presque exclusivement sur l'utilisation qu'elle avait faite d'un serveur de courriels privé lorsqu'elle était secrétaire d'État (un sujet sur lequel tout avait déjà été dit). C'est ainsi que M. Trump a pu éviter de répondre à des questions pointues sur sa façon d'aborder les affaires internationales. Toute préparation avait été rendue vaine. Elle était presque trop préparée, trop préprogrammée. Elle reconnaît maintenant que les électeurs voulaient simplement un candidat aussi en colère qu'eux.

Elle consacre d'ailleurs un chapitre très dense à la controverse des courriels. Elle y voit une erreur grossière de sa part, elle qui se dit peu versée dans la chose technologique. Toutes les enquêtes ont révélé qu'elle avait agi de manière inappropriée, mais pas illégale. Cette question l'a néanmoins hantée pendant toute sa campagne, le point culminant étant les déclarations publiques de James Comey, alors direct-

eur du FBI, quelques jours à peine avant le scrutin.

## Une douleur encore vive

Mme Clinton se décrit comme une politicienne chevronnée, mais hypersensible à la critique. Par exemple, elle consacre un chapitre entier à une bourde commise alors qu'elle parlait de l'industrie américaine du charbon et des problèmes dans les États charbonniers et les régions qui composent la « Rust Belt ». À cette occasion, en réponse à une question sur la politique énergétique, elle a affirmé qu'elle allait mettre au chômage une foule de travailleurs et d'entreprises de l'industrie houillère. On en a immédiatement déduit qu'elle livrait une « guerre au charbon ». C'est la chose qu'elle regrette le plus avoir dite. Elle a passé une grande partie de son temps précieux en campagne à expliquer ce qu'elle avait vraiment voulu dire à cette rencontre auprès des familles et des dirigeants communautaires.

## Ingérence de la Russie

L'ingérence de la Russie dans la campagne présidentielle pourrait miner la démocratie pendant des années. Comme



Pa dit Mme Clinton, l'avenir est à la cyberguerre. Il est intéressant de noter que M. Trump et Mme Clinton avaient eu des contacts avec la Russie avant les élections. À titre de secrétaire d'État, Mme Clinton avait été chargée de relancer les relations américano-russes en 2009. Les relations entre les deux pays se sont au contraire détériorées vu les critiques qu'elle adressait à M. Poutine. Quant à M. Trump, il avait traité avec la Russie dans le cadre de diverses transactions commerciales, comme le concours Miss Univers à Moscou. Il semble maintenant que le gouvernement russe aurait influencé la campagne presque quotidiennement en interceptant et en coulant les courriels du Comité national démocrate.

### Cerner les problèmes

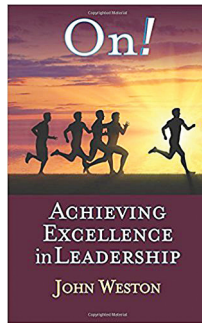
Après avoir décortiqué la campagne présidentielle la plus polarisante de l'histoire américaine, Mme Clinton attribue sa défaite principalement à la controverse des courriels (exacerbée par l'intervention du directeur du FBI quelques jours avant le scrutin), à l'ingérence de la Russie et à son incapacité à saisir la colère profonde éprouvée par de nombreux Américains envers l'Establishment.

Tous les députés canadiens s'identifieront à des degrés divers à la description qu'elle donne du jour du scrutin. Jusqu'en fin d'après-midi, son camp pensait être gagnant, puis des fissures sont apparues et ce fut l'effondrement au petit matin. Mme Clinton avait remporté le vote populaire, mais avait perdu le collège électoral.

Mme Clinton est consciente de sa place dans l'histoire, et cela se voit dans son livre. Elle se sent responsable envers les jeunes femmes qu'elle a inspirées. Après s'être tant battue au cours de sa vie pour amener les femmes en politique, elle a senti le poids de son rôle de championne des femmes à l'approche du plafond de verre « le plus haut et le plus difficile à atteindre ». Elle assume la responsabilité de sa défaite.

Après de nombreuses années au service de la population, Hillary Rodham Clinton a eu la malchance de relever le plus grand défi de sa carrière, l'élection présidentielle de 2016, à un moment où bon nombre d'Américains ne voulaient pas élire un président ayant une grande expérience politique, mais simplement quelqu'un qui saurait secouer le gouvernement.

L'honorable Peter Adams a été député libéral de 1993 à 2006 dans la circonscription de Peterborough, en Ontario.



**Le livre On! Achieving Excellence in Leadership par John Weston. 19 mai 2017. Canada. 192 pages. ISBN 978-09959927902**

**P**our servir son pays à titre de parlementaire, il ne faut certainement pas avoir peur de foncer et de viser haut. Pour sa part, l'ex-député conservateur John Weston, qui a représenté de 2008 à 2015 la circonscription Vancouver Ouest-Sunshine Coast-Sea to Sky Country, ajoute une toute nouvelle dimension à la notion de productivité.

Dans son nouveau livre intitulé On! Achieving Excellence in Leadership, John décrit pour les lecteurs, qu'ils soient parlementaires, chefs de direction, médecins, étudiants ou simples citoyens, ce qu'il faut faire pour devenir des leaders moraux et productifs, qui excellent en tout temps. À l'âge de 21 ans, il aidait déjà au rapatriement de la Constitution en Colombie-Britannique et au Québec. Il a depuis siégé au Parlement et exercé le droit à Taïwan (il parle le mandarin).

Le livre de John se démarque par sa crédibilité de la multitude d'ouvrages sur leadership et l'épanouissement de soi que l'on trouve sur le marché. Il est facile pour les auteurs de dire à leurs lecteurs de « trouver leur voie ». Or, comme le dirait bien de gens, John ne se contente pas de beaux discours : il met en pratique ce qu'il préconise. Il suffit de voir comment il a abordé ses nouvelles fonctions quand il a été élu député la première fois. Alors que les députés nouvellement élus veulent contribuer à un large éventail de dossiers à leur arrivée à l'édifice du Centre, John a décidé que son personnel et lui se consacraient à trois grandes priorités, soit la sécurité nationale, les affaires autochtones et la réforme du Sénat. Il cite des projets de loi d'initiative parlementaire et son travail au sein des comités pour démontrer qu'il a ainsi pu en faire plus à titre de parlementaire que le député moyen d'arrière-ban. Il ajoute qu'il a été un des deux seuls députés à avoir fait adopter deux projets de loi

# Leadership

Par Hayley Chazan

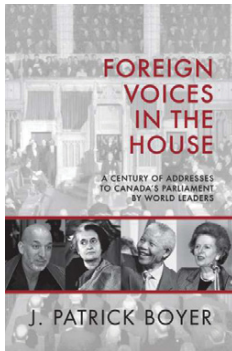
d'initiative parlementaire et à en avoir porté trois à l'étape de la première lecture. En lisant comment John a mis en pratique les principes de leadership qu'il professe, les lecteurs auront confiance que les mêmes règles leur serviront dans la vie.

L'ex-parlementaire a expliqué qu'il a écrit ce livre parce que notre société, selon lui, témoigne d'un certain malaise; nous sommes devenus désengagés, désintéressés et généralement blasés. Il veut que son livre aide les gens à se sortir de leur torpeur afin de pouvoir apporter une contribution utile à leurs familles et à leurs collectivités.

### L'importance d'être en bon forme

Certains des principes de la réussite énoncés dans le livre sont prévisibles (toujours agir avec intégrité, par exemple), mais d'autres sont plus surprenants. Par exemple, John consacre tout un chapitre à la forme physique. On peut se demander sur le coup quel est le lien entre le conditionnement physique et le leadership, mais John fait valoir son point. Essentiellement, avant de mener d'autres personnes, il faut prendre soin de soi-même. Le leader qui est épuisé et se sent mal physiquement aura du mal à aider les autres à atteindre leur plein potentiel. John va même plus loin. Il invite toutes les personnalités publiques, y compris les parlementaires, à servir de modèles afin de bâtir une société plus saine et en meilleure condition physique. Pourquoi? Pour que tous les Canadiens puissent donner le maximum d'eux-mêmes. Durant ses années sur la Colline, John a même aidé à lancer un programme national de santé et d'exercice et il a mis au point un régime de conditionnement pour les députés de tous les partis.

En voyant grand, John fait de son livre On! un ouvrage sur le leadership qui se distingue des autres. Il y énonce des principes qui non seulement visent à améliorer les compétences de leadership des lecteurs, mais également à hausser la barre pour l'ensemble des Canadiens.



# Voix

Par Sergio Marchi

**Foreign Voices in the House: A Century of Addresses to Canada's Parliament by World Leaders** par J. Patrick Boyer. Dundurn Press. Février 2017. Canada. 600 pages. ISBN 978-1-45973-685-6.

J'ai connu Patrick alors que nous étions députés, et j'ai toujours pensé qu'il était un représentant avisé et articulé. Cela vaut aussi pour ses écrits.

Son nouveau livre *Foreign Voices* est un fascinant recueil de discours présentés à notre Parlement par une riche variété de dirigeants étrangers – élus et non élus, jeunes et vieux, femmes et hommes. Nous découvrons leurs visions respectives, 64 en tout, de 1917 à 2016. Patrick ajoute pour la gouverne du lecteur quelques anecdotes savoureuses, ainsi que de l'information et une analyse qui transcendent les années.

Ces discours nous permettent de mieux nous comprendre et de mieux comprendre notre pays et le monde qui nous entoure. Ils nous font vivre une aventure à l'échelle du monde, tout en faisant ressortir les forces et les institutions déterminantes à des moments précis de l'histoire : les guerres, la famine, la pauvreté, la maladie, la fin des ères du colonialisme et de l'impérialisme, la genèse et la transformation des Nations Unies, de l'OTAN et du NORAD, l'initiative « Nouvelle Frontière » de John F. Kennedy, la guerre froide, l'effondrement de l'Union soviétique, la fin de l'apartheid en Afrique du Sud, pour n'en citer que quelques-uns. Le grand avantage qu'offre ce livre est de donner voix aux auteurs de ces discours qui étaient aux premières loges au moment de ces événements internationaux et de permettre aux lecteurs de se faire une bonne idée des hauts et des bas des tractations internationales.

### Sages conseils de l'étranger

Les observateurs ne faisant pas partie du Parlement du Canada présentent une perspective unique et précieuse sur le fonctionnement de notre société. Ils voient des choses que nous ne saurions



*Nelson Mandela a droit à une ovation debout à la Chambre des communes le 24 septembre 1998. Source : Tom Hanson/La Presse canadienne.*



*Le premier ministre britannique prend la parole devant le Parlement du Canada en 1941. Source : Bibliothèque et Archives Canada.*

voir. Ils en tirent des interprétations différentes. Nous avons donc tout à apprendre en les écoutant.

Le plus souvent, leurs discours étaient élogieux à l'endroit de notre pays. Ils vantaient nos vertus de générosité, de tolérance, d'accueil de la diversité et de sérénité, ainsi que notre quête d'unité entre francophones et anglophones et entre

anciens et nouveaux Canadiens. Ils appuyaient sans conteste l'expérience canadienne.

La plupart trouvaient des façons de nous intéresser et de nous amuser. Certains nous ont inspirés, d'autres ont fait appel à nos émotions, qu'il s'agisse du discours de 1941 du premier ministre britannique de l'heure, sir Winston





*La première ministre indienne Indira Gandhi est à Ottawa.*

Churchill, qui était un orateur hors pair, des messages moraux de Nelson Mandela ou des propos touchants du président français François Hollande si tôt après un attentat terroriste dans nos propres édifices parlementaires. Les termes qu'ils ont employés nous ont remonté le moral, redonné confiance et nourri notre espoir en l'humanité.

Ils ont parlé de valeurs communes, qui transcendent les frontières, la race, la couleur de la peau, la langue et la religion. De valeurs telles des ponts jetés, capables d'unir les citoyens de toutes les régions du globe.

Ces chefs de file ne se sont pas seulement adressés aux députés, ministres et sénateurs réunis, ainsi qu'aux autres dignitaires dans les tribunes. Grâce au pou-

voir des médias, ils ont pu toucher notre nation, tout en faisant la une dans les autres capitales du monde. Leurs propos se sont donc inscrits dans un récit politique bien plus large.

Ainsi, *Foreign Voices* est une chronique de ce qu'est notre histoire. Le lecteur a la possibilité de revivre les passions et les tensions d'autres époques par les discours de Vaclav Havel, Barak Obama, Margaret Thatcher, Indira Gandhi, le roi Hussein, Boris Yeltsine et Kofi Annan.

#### **Pas toujours rose**

Les prestations n'obéissaient pas toujours à un scénario type d'accueil. Certaines ont provoqué des réactions négatives. Lorsque le président des États-Unis Ronald Reagan a pris la parole devant les deux Chambres, un député néo-démocrate n'a

pas hésité à clamer sa désapprobation. Quand Mme Thatcher a fait sans retenue son battage pour nous vendre des sous-marins britanniques, le très honorable John Turner, chef du parti libéral, a été loin d'être impressionné.

Je pense cependant que ces prestations à rebrousse-poil ont eu leur utilité, parce qu'elles ont suscité un débat sur ces enjeux dans notre pays. Nos conférenciers sont devenus, qu'ils l'aient voulu ou non, des agents de stimulation d'un débat public chez les Canadiens et leurs élus. Tant mieux, dirai-je.

#### **Mon avis sur le livre**

Ce livre m'a remémoré les discours que j'ai eu le privilège d'écouter de mon siège à la Chambre des communes. L'air vibrerait toujours d'émotion lorsque l'invité était à quelques minutes de son entrée à la Chambre, accompagné de notre premier ministre.

Personnellement, je trouve que les propos les plus touchants ont été ceux de Nelson Mandela. Il a donné son premier discours en 1990 à titre de vice-président du Congrès national africain. À l'époque, il ne lui était même pas permis de prendre la parole devant son propre parlement. Madiba est revenu encore plus triomphalement en 1998 comme président d'une Afrique du Sud bien différente. Il était évident pour tous que Mandela était un géant d'une intégrité et d'une aura sans égales. Mais de le voir et de l'entendre de près avait quelque chose de magique. Ses propos nous exaltaient et, parce qu'il avait toujours vécu selon ses principes et fait de nombreux sacrifices, il incarnait réellement un ascendant moral et politique. Pour moi, Mandela appartenait à une classe à part.

À la fin du livre, je me suis demandé qui seraient les prochains dirigeants étrangers à faire ainsi honneur à notre Parlement. Un jour, le président ou le premier ministre chinois s'adressera certainement à nous en tant que leader mondial. Quant à la Russie, devra-t-elle attendre l'après Poutine pour enfin obtenir une invitation? Verra-t-on jamais Donald Trump prendre la parole à la Chambre des communes?

De toute évidence, *Foreign Voices* est une histoire à suivre.

Auteur du livre : Patrick Boyer a été député progressiste-conservateur de 1984 à 1993 dans la circonscription d'Etobicoke—Lakeshore. Il a été secrétaire parlementaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

L'honorable Sergio Marchi a été député libéral de la circonscription de York Ouest de 1997 à 1999.

# Hommage à nos disparus

Par Harrison Lowman et Lauren Malyk

## L'hon. Robert Stanbury

L'honorable Robert Stanbury, ex-député libéral, est décédé le 10 février 2017 à Burlington, en Ontario. Il avait 87 ans.

« Bob » est né en 1929 à Exeter (Ontario). Diplômé de l'Université Western Ontario, il a ensuite obtenu son diplôme en droit de Osgoode Hall, en 1955. Il a exercé le droit pendant de nombreuses années. Il a touché à la politique pour la première fois au début des années 1960 lorsqu'il a été élu au conseil scolaire de North York.

En 1965, il a été élu député dans la circonscription de York-Scarborough et a travaillé sous la gouverne du premier ministre Pierre Trudeau. Il a été nommé à la tête de plusieurs ministères, dont le Revenu national et les Communications, et ministre sans portefeuille responsable des affaires de citoyenneté et d'information. Il a également été représentant parlementaire aux Nations Unies. Il a quitté la politique un peu avant 1978.

Après la vie publique, il a gravi les échelons à Firestone Canada Inc. jusqu'à en devenir le président et chef de la direction. Au milieu des années 1980, il est revenu au droit au sein du cabinet Hamilton, Inch, Easterbrook et Shaker.

Il a continué à servir la collectivité; par exemple, il a présidé la chambre de commerce de Hamilton et district, la Hamilton Foundation, le Conseil canadien pour le commerce autochtone et la Galerie d'art de Hamilton. Il a aussi été membre fondateur du Conseil d'arbitrage du Nunavut et est devenu le premier commissaire à l'intégrité de ce territoire.

On se rappelle cet ex-parlementaire pour son humilité, sa passion pour le Nord canadien et son éminent sens de l'humour.

Bob a été précédé dans la mort par sa femme, Miriam Rose Stanbury. Il laisse dans le deuil ses chers enfants, Susan, Carol, Ian et Duncan. Il sera cruellement regretté par ses cinq petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants.

## Gérard Lamy

L'ancien député du Crédit social



L'hon. Robert Stanbury.



Gérard Lamy.



Dr. Charles-Eugène Marin.

Lamy Gérard nous a quittés le 26 octobre 2016 à Trois Rivières, au Québec, à l'âge de 97 ans. Il était né en 1919 à Grand-Mère (Québec), quelques mois seulement après la fin de la Première Guerre mondiale. Dans ses jeunes années, il a travaillé comme entrepreneur.

Lamy a été candidat pour le parti du Crédit social du Canada et l'a emporté en 1962 dans la circonscription de Saint-Maurice-Lafèche. Cette année-là, il a compté parmi les 26 candidats créditistes québécois à avoir reçu cette marque de confiance de la population. Pendant son séjour sur la Colline, il a fait partie du Comité permanent des Bills privés en général et du Comité mixte permanent des impressions. En 1963, il a perdu ses élections contre le futur premier ministre du Canada, Jean Chrétien. Il a tenté un retour sous différentes bannières de parti, mais sans succès.

Il a été précédé dans la mort par sa femme, Simone, son fils Denis, sa fille Suzanne et ses beaux-fils Alain et Marc. Il laisse derrière lui ses enfants Claude, Paulette, Nicole, Michel, Lisette, Hélène, Carole, Lucie, Estelle, Claire, Pierre, Yves et Diane. Il avait 33 petits-enfants et 48 arrière-petits-enfants.

## Dr Charles-Eugène Marin

L'ex-député progressiste-conservateur Charles-Eugène Marin nous a quittés le 7 juin 2017 à Sainte-Anne-des-Monts, au Québec. Il était âgé de 91 ans.

Il était né en 1925, neuvième d'une famille de quatorze enfants. Avant de

devenir candidat, il travaillait comme médecin après des études à l'Université de Montréal. Il a alors entrepris de se spécialiser en psychiatrie, ce qui devait l'amener au Worcester State Hospital au Massachusetts.

En 1977, il est devenu maire de Sainte-Anne-des-Monts, fonction qu'il a exercée jusqu'en 1984.

Cette année-là, il a été élu député une première fois dans la circonscription de Gaspé. Il a été réélu en 1988, puis défait en 1993. Entre autres tâches, il a présidé le Comité permanent des forêts et des pêches. Pendant son mandat, il a attiré de grands investissements dans sa région. Il a aidé à fonder un centre de traitement de la toxicomanie et l'aéroport de Sainte-Anne-des-Monts. Il a aussi contribué à la remise en état de divers ports dans la région de Gaspé.

En 1995, il a créé le musée Explorer, centre visant à renseigner les visiteurs sur la péninsule de Gaspé et sa vie marine. À sa mort, il a légué 200 000 \$ à ce centre. Il a également reçu l'Ordre du Canada.

« Il se vouait entièrement à l'amélioration de son milieu et avait toujours cru au potentiel de sa région », a dit le député libéral Rémi Massé.

« Lorsqu'il acceptait un dossier, on en entendait parler pendant quelque temps, puis soudainement on apprenait qu'il était réglé », a expliqué son ami Jean-Pierre Pigeon qui a travaillé avec lui à bien des élections. « Il avait le don de solliciter les ministres, et cela donnait des résultats. »

Cet ex-politicien laisse dans le deuil ses frères et sœurs naturels et par alli-





*L'hon. Ron Atkey.*



*Fred King.*

ance, ainsi que des neveux et nièces.

### **L'hon. Ron Atkey**

L'honorable Ron Atkey, ex-ministre progressiste-conservateur, est décédé le 9 mai 2017 à son domicile de Toronto. Il était âgé de 75 ans.

Né à Saint John, au Nouveau-Brunswick, il a grandi à Petrolia, en Ontario. La famille Atkey se nourrissait de discussions sur la politique et l'actualité. Ron a étudié au Trinity College, à l'Université Western et à l'Université Yale et obtenu un diplôme en droit. Il a ensuite enseigné.

En 1972, il a été élu une première fois dans la circonscription de St. Paul's à Toronto. Quelques années après, le premier ministre Joe Clark en faisait son ministre de l'Emploi et de l'Immigration. À la barre de ce ministère et de concert avec sa collègue Flora MacDonald, il a largement pesé sur la décision prise par le gouvernement d'accueillir 50 000 réfugiés vietnamiens au pays. Le ministre était résolu à montrer « au monde que nous sommes un pays de compassion ». À la fin et après des menaces proférées à l'endroit de la famille Atkey, le Canada a accepté en 1979 50 000 réfugiés du Vietnam, du Laos et du Cambodge; 10 000 autres ont été reçus à la fin de 1980. Ron a également refondu le régime de parrainage pour permettre aux Églises, aux groupes communautaires et aux citoyens de parrainer des immigrants au pays. « Avant son décès, nous avons travaillé fort pour amener en toute sécurité des réfugiés syriens au Canada. »

« Nombre de gens comme nous dans la vie publique ont été privilégiés d'être témoins de moments décisifs dans ce monde, mais Ron a lui-même actionné la roue qui fait tourner le monde », a dit M. Clark au service commémoratif.

Après avoir servi à la Chambre des communes, Ron est revenu à la pratique du droit. Il a été le premier président du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité, qui rend compte au Parlement des activités du SCRS. Il a été conseiller à la commission d'enquête sur Maher Arar, accusé à tort de terrorisme. Il a également été conseiller juridique auprès de la première ministre du Pakistan, Benazir Bhutto. Après avoir reçu quelques conseils littéraires de la célèbre auteure canadienne Margaret Atwood (qui lui a demandé de cesser d'écrire comme un avocat), il a même pondu un roman d'espionnage sous le titre *The Chancellor's Foot*.

Il était amateur et protecteur des arts. Il a souvent joué du piano pour ses parents et amis qu'il invitait à se joindre à lui. S'il n'était pas là à divertir, il faisait du vélo ou du ski à Collingwood, en Ontario.

« Ron est un avocat qui a aidé à construire le système de surveillance de la sécurité nationale au Canada pour ensuite prôner sans relâche la correction de ses lacunes. Il a été un généreux mentor pour ses collègues plus jeunes, un homme politique qui faisait passer le pays avant le parti et un humaniste qui donnait suite à ses principes », a expliqué le professeur de droit Craig Forcese.

Il laisse derrière sa femme Marie, ses enfants Matthew, Erin et Jennifer et quatre petits-enfants.

### **Fred King**

L'ex-député progressiste-conservateur Fred King est décédé le 30 août 2016 à Penticton, en Colombie-Britannique, à l'âge de 93 ans.

Il était né à Kaleden, dans cette même province, en 1923. Ses parents s'appelaient Billy et Annie. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il a servi en Birmanie dans l'Aviation royale du Canada. Revenu au pays, Fred a reçu un malheureux diagnostic de tuberculose. Ce diagnostic a toutefois eu un côté heureux, puisque c'est au sanatorium que Fred a rencontré Audrey. Ils se sont mariés en 1948 et leur union devait durer 65 ans. Il a gagné sa vie comme maître de poste, fruiticulteur et gestionnaire d'un programme provincial d'assurance-récolte.

Il a tâté de la politique en 1978 après avoir été conquis par les propos de John Diefenbaker. Il a d'abord été élu député en 1979 dans la circonscription d'Okanagan-Similkameen. Il l'a à nouveau remporté en 1980 et 1984. Plongé dans l'univers politique, Fred s'est mis au service des agriculteurs et a aussi été élu président de la commission des droits de l'homme de l'OTAN. Il a apporté une aide inlassable aux dissidents juifs en Union soviétique.

Après avoir perdu aux élections fédérales de 1988, il a décidé, de retour à Kaleden, qu'il était temps pour lui de se construire une nouvelle maison sur le lac Skaha.

Par la suite, il est demeuré actif dans son milieu. Il a été directeur de la Fondation médicale d'Okanagan-Similkameen Sud et s'est vivement efforcé de faire reconnaître les anciens combattants. En 2016, le Carey Theological College lui a décerné un doctorat honorifique.

Amis, collègues et parents se rappellent la chaleur, la franchise, l'humour et le pragmatisme de Fred.

C'est lui qui a incité le député conservateur actuel de Central Okanagan-Similkameen-Nicola, Dan Albas, à se lancer en politique.

« J'ai toujours aimé le sourire et les conseils de Fred et ils venaient toujours dans cet ordre », a dit l'intéressé. « Il vous accueillait toujours avec une

poignée de main et un large sourire », a-t-il ajouté. « Tout le monde devrait avoir un Fred King dans sa vie (il me manquera grandement). »

« Il avait toujours beaucoup d'énergie, et c'était toute une inspiration de voir sa détermination et sa passion pour sa région et son milieu », s'est rappelé le maire de Penticton, Andrew Jakubeit. « C'était là une grande personnalité qui nous manquera certainement. »

Fred laisse derrière ses enfants, Gordon, Margot et Cathie, huit petits-enfants, MacKenzie, Riley, Trione, Joshua, Jordan, Tara, Lucas et Tasha, et 11 arrière-petits-enfants. Sa femme Audrey est décédée en 2013.

### Dianne Brushett

L'ex-députée libérale Dianne Brushett nous a quittés le 11 juillet 2017, vaincue par la leucémie. Elle était âgée de 74 ans.

Née à Bath, au Nouveau-Brunswick, elle a fréquenté l'Université du Nouveau-Brunswick. Pour se récompenser, elle a passé les six mois suivants à faire de l'autostop en Europe.

En 1966, elle a épousé Sam et a eu deux enfants. Pendant qu'elle élevait sa famille, Dianne a créé Dominion Biologicals, une entreprise de biotechnologie maritime. Elle devait aussi obtenir une maîtrise en études du Canada Atlantique à l'Université St. Mary's.

En 1993, les électeurs de la circonscription de Cumberland-Colchester lui ont fait confiance. Elle était la première femme à y être élue. À la Chambre, elle a siégé dans divers comités parlementaires. Elle a été défaite en 1997.

Elle adorait la compagnie de ses petites-filles Willa et Hanna en période estivale. Elle a veillé sur sa mère Margaret et en a pris soin jusqu'à son décès en 2014.

« Gracieuse guerrière, douée d'une personnalité vive, pétillante et irrévérencieuse, Dianne était à la fois aventurière, gastronome, jardinière empressée, amoureuse des animaux, amatrice de musique, paroissienne assidue, fille, mère et grand-mère dévouée », d'expliquer un de ses enfants.

« Il n'y a pas de mots pour décrire le profond sentiment de perte que j'éprouve devant la mort de Dianne », a écrit son amie Karen Norrie Awad sur un site Web de commémoration. « C'était une dame forte, une magnifique



Dianne Brushett.

mère, une bonne partenaire d'affaires et... elle avait une curiosité et une capacité d'apprentissage qui ne se démentaient jamais. »

Dianne laisse derrière elle sa fille Samara, son fils Sean, un grand nombre de nièces et de neveux et quatre petits-enfants chéris, Shannon, Sammy, Willa et Hanna.

### L'hon. Alan J. MacEachen

L'honorable Alan MacEachen, ex-ministre et ex-député libéral, s'est éteint le 12 septembre 2017. Il était âgé de 96 ans.

Descrit par bien des gens comme un des parlementaires prééminents de son temps, Alan a dirigé de nombreux portefeuilles ministériels pendant sa carrière parlementaire. Il reste qu'il n'a jamais oublié, tout au long de sa carrière, qu'il était le fils d'un charbonnier du Cap-Breton qui est parti à la retraite sans pension.

Alan est né en 1921 à Inverness, en Nouvelle-Écosse. Il a passé ses années de jeunesse avec la Grande Dépression comme toile de fond. Après ses études, il a été professeur d'économie à l'Université Francis Xavier.

Lorsqu'il a été élu la première fois dans la circonscription d'Inverness-Richmond en 1953, les libéraux avaient Louis St-Laurent comme premier ministre. Il a été réélu quatre ans après et a ensuite perdu pour enfin gagner huit élections.

Alan a d'abord été ministre du Travail en 1963 sous Lester Pearson. En 1966, il est devenu ministre de la Santé et du Bien-être social. C'est à ce poste qu'Alan a été un grand artisan de changement, puisqu'il a instauré le régime d'assurance-maladie au Canada.



L'hon. Alan J. MacEachen.

« En 1966, lorsque le premier ministre Pearson a eu besoin de quelqu'un pour piloter le projet de loi en question dans un Parlement où son parti était minoritaire, il a fait appel à Alan. C'est pour cette raison et pour bien d'autres choses que le Canada est aujourd'hui un meilleur pays; il s'y trouvait et il a servi la nation », a dit le premier ministre Justin Trudeau.

Alan a été le bras droit de Pierre Trudeau et un atout. Il a travaillé sans relâche pour faire approuver le programme libéral par le Parlement et, à cette fin, a souvent suscité l'affrontement entre les partis d'opposition. À titre de leader à la Chambre, il a amené les députés libéraux à rejeter le premier budget des progressistes-conservateurs, défaisant ainsi Joe Clark et laissant un vide où Pierre Trudeau devait ensuite s'engouffrer au retour d'une demi-retraite pour diriger de nouveau le parti.

« Il était un fin limier politique, humant le climat parlementaire, détectant les courants de changement et s'engageant avec agilité dans de nouvelles directions avec la meute parlementaire sur les talons », comme l'a décrit Tom Axworthy, conseiller clé de Pierre Trudeau.

Alan a été le premier vice-premier ministre, ainsi que ministre des Finances et secrétaire d'État aux Affaires extérieures à deux reprises.

Un ancien leader intérimaire libéral au fédéral, député néo-démocrate et ex-premier ministre de l'Ontario, Bob Rae se rappelle avoir vu Alan agir comme guide sur la Colline en 1966. Des années plus tard, il a dû l'affronter alors qu'Alan occupait les fonctions de ministre des Finances et qu'il était lui-même critique financier du NPD.





*Judge Reid Scott.*



*Derek Blackburn.*

### **Derek Blackburn**

L'ex-député néo-démocrate Derek Blackburn est décédé le 12 octobre 2017 à Gatineau, au Québec, au terme d'une longue maladie. Il était âgé de 83 ans.

Né en 1934, il a grandi à Stratford, en Ontario, et a fréquenté l'Université Western. Il a enseigné à l'école secondaire avant d'entrer en politique. Dans une élection partielle en 1971, il est devenu député de la circonscription de Brant. Il l'est resté jusqu'en 1988.

En 1993, le premier ministre Brian Mulroney l'a nommé juge à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada.

Ses amis et ses collègues se souviennent des nombreuses fois où Derek a tout mis en œuvre pour venir en aide à ses électeurs. L'ancien candidat néo-démocrate Marc Laferrière se souvient encore d'une fois où Derek a insisté pour conduire lui-même à un refuge une femme désirant échapper à un partenaire violent.

D'après le député libéral actuel de Brant au provincial et le président de la chambre à Queen's Park, Dave Levac, la collectivité a perdu une « figure de proue ».

« Vous pouviez remarquer dans le cadre de la campagne de sollicitation de porte-à-porte à quel point Derek était aimé », a dit Wally Lucente, ex-conseiller municipal de Brantford qui avait l'habitude de faire cette sollicitation avec le candidat. « Ce qui ressort à mes yeux, c'est que les citoyens qu'il sollicitait dans son démarchage pouvaient ne pas aimer le parti qu'il représentait, mais votaient quand même pour lui, parce qu'il était si affable et que les gens venaient souvent vous dire combien il les avait aidés. »

Lorsqu'il ne discutait pas de politique à la table, Derek se consacrait à la lecture, à la peinture et au soin des animaux.

Il laisse derrière ses nièces Robin, Carole et Lisa et son neveu Edward. Il a été précédé dans la mort par sa chère épouse, Monique.

### **L'hon. Tommy Banks**

L'ex-sénateur libéral, l'honorable Tommy Banks, est décédé à Edmonton le 25 janvier 2018, après avoir perdu son combat contre la leucémie. Il était

Lorsque Bob a décidé de se présenter au poste de chef du parti libéral en 2006, Alan s'est manifesté en demandant à se joindre au mouvement. Il a fini par coprésider sa campagne. Bob a fait l'eulogie d'Alan à son décès.

« Il avait un schéma de pensée philosophique, parfois même théologique, voire mystique, mais il était aussi très pratique, terre à terre et plein d'astuce. Il était également très amusant, loyal et chaleureux », a dit Bob pendant le service commémoratif.

En 1984, Alan est passé au Sénat où il est resté jusqu'en 1996. Même à la Chambre haute, cet enfant du Cap-Breton a fait des vagues. Vers la fin des années 1980, il a mené l'opposition libérale contre le traité de libre-échange du gouvernement progressiste-conservateur avec les États-Unis. Il a été nommé officier de l'Ordre du Canada en 2008.

Comme nous l'avons déjà mentionné, Alan n'a jamais oublié d'où il venait. Il n'hésitait pas à mettre le kilt; il parlait couramment le gaélique et multipliait les voyages en Écosse. « Il était un fils d'Inverness au Cap-Breton », a déclaré le premier ministre actuel de la Nouvelle-Écosse, Stephen McNeil. « Il était dévoué à l'égard de sa collectivité, sa province, son pays et sa population. »

### **Reid Scott**

L'ex-député néo-démocrate Reid Scott est décédé le 2 mars 2016 à Ajax, en Ontario, à l'âge de 89 ans.

Né en 1926, il a fréquenté l'Université de Toronto, y a étudié l'économie et les sciences politiques, et a aussi mené à bien des études à l'école de droit Osgoode Hall.

En 1948, il a été élu député provin-

cial en Ontario comme représentant de la Fédération du Commonwealth coopératif dans la circonscription de Beaches à Toronto. Il a été le plus jeune député jamais élu au provincial en Ontario, soit à l'âge de 21 ans. Ce record ne devait être battu qu'il y a deux ans.

Il est entré en politique nationale en 1962, élu député néo-démocrate dans la circonscription de Danforth, en Ontario. À la Chambre, il a eu l'honneur d'être désigné parmi les 15 membres du comité parlementaire chargé de trouver un drapeau pour le Canada. Il était le seul néo-démocrate du groupe. Il a aussi été le dernier député survivant parmi les membres de cet organe. Il est demeuré à la Chambre jusqu'en 1968.

Il a travaillé de près avec le député libéral, expert en héraldique et chef de comité John Ross Matheson. Alors que le débat sur le drapeau a nécessité 37 jours de débats au Parlement, ce comité travaillait inlassablement dans l'ombre afin d'examiner les milliers de dessins proposés par des citoyens de toutes les régions du pays. Après de nombreuses tergiversations et avoir même envisagé de retenir la recommandation néo-démocrate d'une simple feuille d'érable flanquée de petits traits bleus, le groupe a arrêté son choix. Le drapeau a officiellement été adopté le 25 février 1965. Reid s'enorgueillit du rôle qui a été le sien dans cette décision.

Cet ex-parlementaire a aussi été conseiller municipal à Toronto et juge à la Cour provinciale après avoir travaillé comme avocat.

Celui qui a servi les trois paliers de gouvernement au Canada laisse derrière ses enfants, Janette, Karen, Lesley et Greg, et ses petits-enfants Lindsey, Michael, Katie et Sash.

âgé de 81 ans.

Né à Calgary en 1936, il vouait une passion à la musique et a entrepris une carrière professionnelle à l'âge de 14 ans, jouant dans l'orchestre de jazz du saxophoniste Don Thompson. À 18 ans, il était directeur de la musique à l'Orion Musical Theatre d'Edmonton et coordonnateur à l'Edmonton Symphony Orchestra.

Nombreux sont les Canadiens et les fervents de la musique qui se souviennent de Tommy à cause de tous ses albums et ses disques compacts, de ses prestations au sein d'orchestres symphoniques dans toute l'Amérique du Nord et de ses émissions de télévision. L'émission qui porte son nom, *The Tommy Banks Show*, a été diffusée pendant les années 1970 et 1980.

Profondément respectueux de son pays, il a représenté le Canada aux Jeux olympiques de 1988 à Calgary, pour lesquels il avait composé la musique des cérémonies d'ouverture. Il a fait de même à diverses autres grandes manifestations sportives internationales. Il s'est en outre produit devant d'éminents invités comme la Reine Élisabeth II et le président américain Ronald Reagan.

Il a été membre du Sénat canadien pendant 11 ans. Il a été nommé sénateur par l'ex-premier ministre Jean Chrétien en l'an 2000. Il a fait partie d'un comité qui a conseillé le gouvernement pendant les négociations de l'ALENA.

Chef de file dans son milieu, il a été membre fondateur de l'Alberta Foundation for the Performing Arts et a présidé une diversité de comités et de centres de musique. Il a également créé le club de jazz *Yardbird Suite* en 1957.

Il a contribué à la mise en place du programme de musique de l'Université MacEwan à titre de membre du corps professoral et de président du programme. Il s'entretenait fréquemment avec les étudiants et essayait d'encourager la génération montante de musiciens.

Il a été nommé au Hall of Fame d'Edmonton. Il a reçu l'Ordre du Canada, l'Ordre d'excellence de l'Alberta, le prix Sir Frederick Haultain, un Juno, un Gemini et des prix d'excellence de carrière de l'ACTRA, entre autres distinctions.

Même après un diagnostic de leucémie, il prenait encore la route pour



*L'hon. Tommy Banks.*



*Arnold Chan.*



*Louis-Paul Neveu.*

propager son amour de la musique.

« Edmonton, l'Alberta et le Canada ont perdu un emblème culturel. Mes plus sincères condoléances aux parents et aux amis de Tommy Banks, ancien sénateur, pianiste de jazz et authentique champion d'Edmonton et de sa dynamique scène musicale », a dit le premier ministre Justin Trudeau.

« Le sénateur Banks a fait la fierté de l'Alberta par son travail inlassable au service de la musique et de la culture. Il était une vedette à l'étranger, mais il s'est employé à servir autrui ici au pays en aidant les jeunes artistes, en créant des liens communautaires et en servant comme sénateur. Dans mon quartier, nous nous rappelons le jazz qu'il jouait au *Yardbird Suite*. Merci, Tommy », a dit la première ministre néo-démocrate de l'Alberta, Rachel Notley.

Tommy laisse dans le deuil sa femme Ida, ses enfants Jill et Tom Junior et ses petits-enfants Mallory, Matthew, Thomas et Jenna.

#### **Arnold Chan**

L'ex-député libéral Arnold Chan nous a quittés le 14 septembre 2017, succombant à un cancer du nasopharynx. Il avait 50 ans.

Après l'école secondaire, Arnold s'est inscrit au baccalauréat et à la maîtrise en sciences politiques à l'Université de Toronto. Il a aussi reçu un diplôme en droit de l'Université de Colombie-Britannique. Tout en élevant sa famille, il s'est inscrit par la suite avec succès à la maîtrise en urbanisme à l'Université de Toronto.

Avant d'entrer dans l'arène fédérale, il a travaillé au sein du gouvernement

libéral de l'Ontario comme chef de cabinet du ministre actuel du Commerce international, Michael Chan. Il a aussi été conseiller principal aux affaires intergouvernementales auprès de l'ex-premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty.

Il a été élu pour la première fois à la Chambre des communes dans une élection partielle en 2014 dans la circonscription de Scarborough-Agincourt. De 2015 à 2017, il a été leader adjoint du gouvernement à la chambre.

Il a reçu un premier diagnostic de cancer en 2015. Il a dû suspendre ses activités politiques pendant les traitements. À l'occasion d'exams de routine, il a appris en mars 2016 que son cancer avait refait surface.

Son dernier discours au Parlement a impressionné bien des gens. Il a en effet prié instamment les députés de mieux se comporter, de laisser tomber leurs obstinations et d'apprendre à s'écouter les uns les autres. Les députés de l'Ontario au provincial ont honoré sa mémoire en observant une minute de silence.

Un peu plus d'un mois après son décès, sa femme Jean Yip a annoncé son intention de briguer le siège de son mari pour les libéraux. Elle a pris le relais et remporté l'élection partielle fédérale en décembre 2017 dans la circonscription de Scarborough-Agincourt.

« Arnold nous rappelle que la véritable démocratie consiste davantage à s'écouter les uns les autres qu'à parler et que notre devoir de citoyen n'est pas seulement de déposer un bulletin de vote, mais de prendre soin dans nos gestes de tous les jours du pays que





*L'hon. Bert Brown.*



*Dr. Frank Philbrook.*

nous avons la chance de pouvoir appeler le nôtre », a dit le premier ministre Justin Trudeau à propos du dernier discours d'Arnold.

« Nous avons le cœur brisé d'apprendre la perte du député, collègue et ami Arnold Chan, victime du cancer. C'était un homme brave, attentif et honorable. Toute notre amitié et toutes nos condoléances à Jean », a dit la dirigeante du Parti vert, Elizabeth May.

Arnold laisse derrière lui Jean et ses enfants Nathaniel, Ethan et Theodore.

#### **Louis-Paul Neveu**

L'ex-député libéral Louis-Paul Neveu est décédé le 14 décembre 2017 à l'âge de 86 ans.

Il était né à Saint-Césaire au Québec en 1931. En dehors de l'arène publique, il a passé 50 ans de sa vie professionnelle comme assureur et 30 d'entre elles comme gestionnaire dans l'industrie.

De 1965 à 1968, il a représenté la circonscription de Shefford au Québec. Pendant son mandat, il a été membre notamment des comités permanents des affaires autochtones, du développement du Grand Nord et des ressources naturelles, des comptes publics et de l'agriculture, des forêts et du développement rural.

Il a été candidat trois fois encore en 1968, 1972 et 1974, mais sans être élu.

Il laisse dans le deuil sa femme Monique, ses enfants, Mireille, Lyne et Colette, et ses petits-enfants, Kevin, Anouk, Miguel, Alexie et Fannie.

#### **L'hon. Bert Brown**

L'honorable Bert Brown, ex-sénateur

conservateur, est décédé le 3 février 2018 à l'âge de 79 ans. Il a été le deuxième sénateur à être élu par une province et nommé par un premier ministre.

Né à Calgary (Alberta) en 1938, il a fréquenté le collège Mount Royal pour ensuite obtenir un grade en génie civil de l'Université de l'Oklahoma.

Avant sa nomination à titre de sénateur, il était le seul homme à avoir été candidat dans les trois élections sénatoriales de l'histoire du pays. En 2007, le premier ministre Stephen Harper a annoncé que Bert entrerait à la Chambre haute du pays. Il y est resté jusqu'à sa retraite en 2013 à l'âge de 75 ans.

Bert a mené son combat pour un Sénat « triple E », c'est-à-dire élu, égal et efficace. Sa passion l'a amené, lui et des confrères agriculteurs, à tracer à la charrue son message « Triple E Senate or else » dans les champs d'orge d'un voisin. Il a aussi été conseiller auprès de l'ex-premier ministre de l'Alberta Don Getty à l'époque de l'Accord de Charlottetown.

Il est connu pour avoir été un conservateur loyal. Deux semaines après le dépôt par les conservateurs d'un projet de loi sur la réforme du Sénat en juin 2011, il devait écrire à ses collègues conservateurs au Sénat en les priant de se rappeler leur devoir de loyauté envers « l'homme qui nous a amenés ici, l'homme qui veut réformer le Sénat depuis son entrée en politique, le très honorable Stephen Harper ».

Dans sa carrière, Bert a été agriculteur, conseiller en aménagement foncier, gestionnaire immobilier et chroni-

queur au Calgary Herald et au Calgary Sun.

Il a servi sa collectivité à bien des égards, notamment comme directeur de la chambre de commerce de Calgary et comme collaborateur à l'Institut Fraser, au Woodrow Wilson Centre et au TransAlta Utilities Southern Alberta Advisory Board. En 2003, il a reçu la médaille du centenaire de l'Alberta. Il a aussi décroché son permis de pilote après que des vétérans du Vietnam lui aient appris à piloter.

« Mes pensées et mes prières vont à sa fille Angela », a dit l'honorable Kevin Sorenson, député conservateur de la circonscription de Battle River-Crowfoot en Alberta.

« Je suis attristé d'apprendre le décès d'un bon ami, le sénateur Bert Brown, qui était un homme merveilleux, un sénateur hors pair et un Canadien visionnaire », a dit un ancien conseiller municipal à Calgary, Jim Stevenson.

Bert laisse derrière lui sa fille Angela.

#### **Dr. Frank Philbrook**

L'ex-député libéral Frank Philbrook est décédé le 30 octobre 2017 à l'âge de 85 ans.

Il est né en 1931 à Port Credit. Il a étudié la pharmacie en 1954 et la médecine en 1958 à l'Université de Toronto.

Il a exercé la médecine à Oakville et à Cochrane avant de devenir superviseur d'un hôpital de mission au Cachemire, en Inde, en 1961. Il a également été médecin dans le cadre d'un projet d'aide étrangère de la Banque mondiale à Mangla au Pakistan de 1963 à 1967. Il est ensuite revenu à Oakville pour assumer les fonctions de directeur de recherche médicale et membre du conseil d'administration d'une filiale de Johnson & Johnson appelée Ortho Pharmaceutical. Avant d'être candidat libéral, il a été associé au cabinet de médecins Brickley, Thurley et Philbrook.

Il a été élu député libéral en 1974 dans la circonscription de Halton et a servi sous l'ancien premier ministre Pierre Trudeau.

Pendant son mandat à la Chambre des communes, il a été vice-président du Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

« Je désire remercier Frank des services qu'il a rendus à Oakville, sa ville d'attache, ainsi qu'à tous les Canadiens. Toutes mes pensées vont à ses êtres

chers. Repose en paix, Frank », a dit le député libéral d'Oakville, John Oliver.

Frank laisse derrière lui ses filles, Marni, Catherine et Jacqueline, et ses petits-enfants, Zachary, Alexis, Harrison, Courtney et Patrick.

### Royal Galipeau

L'ex-député conservateur Royal Galipeau a succombé le 27 janvier 2018 aux complications d'un myélome multiple. Il a été député de la circonscription d'Orléans (auparavant Ottawa-Orléans) pendant presque 10 ans. Il était âgé de 71 ans.

De 1982 à 1985, il a été conseiller municipal à Gloucester où il a fait la promotion du projet de train léger.

Il s'est aussi voué à la cause de l'éducation avec deux mandats de conseiller et vice-président à la Bibliothèque publique d'Ottawa où il s'est fait le champion de l'installation par les adultes de filtres sur les ordinateurs des bibliothèques destinés aux enfants.

Le premier ministre de l'Ontario Bill Davis l'a nommé à deux reprises au conseil d'administration de l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario (TVO). Dans son travail au sein de cet organisme à titre d'administrateur, il a fait partie du comité de mise en œuvre de l'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (TFO).

Ce libéral de vieille date, qui avait travaillé pour les députés Mauril Bélanger et Eugène Bellemare, a aussi choisi d'être candidat conservateur en 2006, parce qu'il appuyait les idées économiques de l'ancien premier ministre Stephen Harper. Il l'a emporté cette année-là et a fait de même en 2008 et 2011.

Il a été vice-président de la Chambre des communes. Il a laissé sa marque en se faisant le défenseur de l'assainissement de la rivière des Outaouais et en pilotant fièrement le projet de loi d'initiative parlementaire à l'origine de la Journée nationale de l'arbre, lequel a été adopté par le Parlement en mars 2011.

Un an avant les élections de 2015, il a reçu un diagnostic de cancer, mais a choisi de se représenter. Après sa défaite, il a voulu se retirer de la politique pour s'occuper de sa santé.

« Royal a toujours été un véritable gentleman et un défenseur passionné



Royal Galipeau.



William Douglas Stewart.

d'Orléans à titre de conseiller municipal, de membre du conseil de la bibliothèque et de député. Qu'il repose en paix », a dit le maire d'Ottawa, Jim Watson.

« Un fier Canadien, un historien, un âpre défenseur du bilinguisme au Canada et un fonctionnaire animé d'une passion. Il nous manquera », a dit l'ex-député conservateur James Moore.

Il laisse derrière sa femme Anne, ses enfants Louis, Paul, Claude et Miriam et ses petits-enfants Oona et Lila.

### William Douglas Stewart

L'ex-député libéral William Douglas Stewart est décédé le 2 mars 2018 à l'âge de 79 ans, ayant succombé à un cancer.

Il est né à Victoria, en Colombie-Britannique, en 1938. Élu président des élèves à l'école secondaire de premier cycle d'Oak Bay, il a ensuite fréquenté le Victoria College à l'Université de Toronto et fait partie de la fraternité Beta Theta Pi et de l'Alma Mater Society de l'Université de Colombie-Britannique. Il est titulaire de diplômes en commerce et en droit.

Il a entrepris sa carrière en politique à Kimberley, en Colombie-Britannique, où il exerçait alors le droit. Il a été élu député libéral dans la circonscription d'Okanagan-Kootenay dans cette province en 1968, puis réélu en 1972. Pendant son séjour à la Chambre des communes, il a été vice-président du Comité permanent des privilèges et des élections. Il a aussi fait partie des comités permanents de l'agriculture et des finances.

Après la politique, sa famille et lui se sont réinstallés à Victoria, en Colombie-Britannique, où il a travaillé pour

le ministère du Procureur général jusqu'à sa retraite en 1992.

Il laisse derrière sa femme Penelope et ses quatre enfants, Duncan, Allison, Cameron et Lauren.

### Dave Barrett

L'honorable Dave Barrett, ex-premier ministre de Colombie-Britannique et ex-député néo démocrate, est décédé le 2 février 2018 après avoir combattu la maladie d'Alzheimer. Il a été le 26e premier ministre de cette province et le premier néo-démocrate à y être élu premier ministre. Il avait 87 ans à son décès.

Né en 1930, il a grandi à Vancouver Est. Après ses études à l'école secondaire Britannia, il a étudié à l'Université de Seattle en 1948 et fait une maîtrise en travail social à l'Université de St. Louis. Il a été travailleur social au Correctional Institute de Haney, en Colombie Britannique. C'est à ce titre qu'il est entré en contact avec des représentants de la Fédération du Commonwealth coopératif (qui devait devenir le Nouveau Parti démocratique provincial) qui l'ont par la suite convaincu de se présenter aux élections.

En Colombie-Britannique, il a été élu comme candidat de la Fédération en 1960 et réélu sous la bannière néo-démocrate en 1963, 1966 et 1969. Il a dirigé cette province de 1972 à 1975 et, dans les trois ans de son mandat, il a fait adopter 367 projets de loi.

À la première rencontre des membres de son cabinet, il aurait posé la question suivante : « Sommes-nous là pour un bon moment ou un long moment? » Connu pour son sens de l'humour, il se donnait lui-même le so-





*Dave Barrett.*



*Dr. Howard McCurdy.*

briquet « fat lil' Dave », les journalistes lui ayant donné le surnom de « gras petit bonhomme ». En 1983, à la suite d'un débat sur un programme de compression de dépenses, il a été escorté hors de l'Assemblée législative après avoir refusé d'obtempérer à l'ordre du président de quitter les lieux. Il a été écarté de l'Assemblée pendant plusieurs mois à cause de ses gestes.

Son mandat a eu une incidence sur la province, puisqu'il a créé la réserve foncière agricole pour la protection des cultures, la société d'assurance de Colombie-Britannique (ICBC) et le régime provincial d'assurance-médicaments, qu'il a aboli les toilettes payantes et la fessée dans les écoles, qu'il a abaissé l'âge de consommation d'alcool à 19 ans, qu'il a relevé le salaire minimum, établi le service d'avions-ambulances, instauré les services d'immersion en français dans le réseau scolaire de Colombie-Britannique et institué une taxe sur les redevances minérales, pour ne citer que ces quelques mesures. À l'Assemblée législative, il a laissé sa marque en créant une période de questions et un hansard.

Il a successivement été député néo-démocrate au fédéral et élu de la circonscription d'Esquimalt-Juan de Fuca en 1988. Il a défendu les causes pro-choix, amélioré les garderies et lancé des initiatives contre l'itinérance des enfants. Il a représenté la circonscription jusqu'en 1993.

Après la politique, il a fait enquête sur un problème de fuites d'eau dans des condos à Vancouver dans le cadre d'une commission publique en 1999. Il a été nommé officier de l'Ordre du Canada en 2005 et membre de l'Ordre

de Colombie-Britannique en mai 2012.

« Il a été une source d'inspiration autant pour moi que pour bien d'autres Britanno-Colombiens, et je lui suis redevable de son amitié et de ses conseils au fil des ans », a dit le premier ministre John Horgan.

« C'est mon politicien de prédilection en Colombie-Britannique! J'ai eu deux fois la chance d'être candidat sous son leadership. Il était toujours attentif, passionné et amusant », a dit l'ancien premier ministre de Colombie-Britannique et ex-ministre libéral de la Santé, Ujjal Dosanjh.

Il laisse derrière lui sa femme Shirley, trois enfants Dan, Joe et Jane et des petits-enfants, Andrew, Hannah, Jacob et Noah.

#### **Dr. Howard McCurdy**

L'ex-député néo-démocrate Howard McCurdy a succombé au cancer dans sa ville natale le 20 février 2018 à l'âge de 85 ans. Il a été le deuxième député de race noire au Canada.

Né en 1932 à London, en Ontario, il a déménagé à l'âge de neuf ans dans la région d'Amherstburg, ville ontarienne proche de la rivière Detroit. Dans sa jeunesse, il s'est passionné pour les droits civils, réclamant plus d'égalité pour sa communauté. Il a obtenu un baccalauréat ès arts de l'Université Western et un baccalauréat ès sciences de l'Université de Windsor. Il a fait sa maîtrise en sciences et son doctorat en microbiologie et en chimie à l'Université d'État du Michigan. Pendant qu'il étudiait dans cet État américain, il a fondé une section locale de la National Association for the Advancement of Colored People.

En 1959, il est entré au Département de biologie de l'Université de Windsor. Il y est devenu le premier Afro-Canadien à diriger un département et le premier professeur titulaire de race noire de toute l'histoire du Canada.

En 1962, il a créé le Guardian Club, organisation de droits civils combattant la discrimination raciale à Windsor. Des années après en 1969, il a aussi été fondateur et premier président de la Ligue nationale des Noirs du Canada.

Avant de passer au palier fédéral, il a été conseiller municipal à Windsor de 1979 à 1984.

Il a été élu député néo-démocrate dans cette même ville en 1984 et 1988. À Ottawa, il a fait campagne auprès des autorités canadiennes pour qu'elles exercent des pressions sur l'Afrique du Sud et son régime d'apartheid. C'est grâce à son influence que le premier ministre Brian Mulroney a décidé de camper sur ses positions et de s'opposer à la première ministre britannique Margaret Thatcher et le président américain Ronald Reagan.

Howard a subi la défaite aux élections fédérales de 1993.

Vers la fin des années 1990 et après sa retraite de la politique, il a consacré son temps à la famille, au golf, à la cuisine et à l'aquarelle. Quand Nelson Mandela a visité le Canada pour la première fois en juin 1990, il a demandé à rencontrer Howard.

Au nombre des distinctions qu'a reçues celui-ci, on compte la Médaille du centenaire du Canada et la Médaille du jubilé d'argent de la Reine. Il est membre de l'Ordre de l'Ontario et a reçu l'Ordre du Canada en 2012.

« Il était un pionnier – un influent militant des droits civils, le premier député noir de notre parti et un modèle issu de ma ville natale de Windsor », a dit le leader néo-démocrate fédéral, Jagmeet Singh.

« Nous avons tous une énorme dette envers Howard McCurdy, ce scientifique, militant des droits civils, néo-démocrate, mari, père, grand-père et premier député noir du NPD », a dit la leader néo-démocrate ontarienne Andrea Horwath.

Howard laisse dans le deuil sa femme Brenda, 4 enfants et 10 petits-enfants.



Geoff Scott.

# La Trumpocratie

Par Geoff Scott

R. Nixon (1973): Je ne suis pas un escroc.

D. Trump (2018): Je ne suis pas un bigot.

L'histoire tend à se répéter, comme le dit le vieil adage, et nous revivons peut-être ce que nous avons vécu en 1973. Le parallèle est renversant entre la déroute de la Maison Blanche de Nixon dans le scandale du Watergate et les épisodes dignes de la télé-réalité mettant en vedette Donald Trump et ses rapports avec la Russie. Carl Bernstein et Bob Woodward, qui ont enquêté sur le scandale du Watergate pour le Washington Post, affirment ce qui suit : « Nous y sommes à nouveau. Un président puissant et déterminé à en découdre avec un procureur indépendant enquêtant pour le département de la Justice. »

Les réponses de Trump à l'égard de la Russie ressemblent étrangement à celles de Nixon avant le « Massacre du samedi soir » dans le scandale du Watergate. À l'instar de Nixon, le président Trump veut mettre fin à l'enquête dont il est l'objet en diffusant des mensonges incessants, compulsifs et sans fin. La déconfiture de Donald Trump après seulement une année et quelques mois comme 45<sup>e</sup> président inspire le même sentiment que le scandale de Watergate, dont la ressemblance est loin de nous échapper. L'étau se resserre sur la Maison-Blanche. M. Trump veut à tout prix éviter que l'enquête se poursuive. Il est prêt à prendre de grands risques pour y mettre un terme.

Les preuves d'entraves à la justice ou d'autres crimes s'accumulent contre le président et des membres de sa famille.

Pendant plus de 40 ans, le scandale du cambriolage du Watergate et de son camouflé a rempli des pages d'histoire; il est devenu légendaire. Il a rendu des journalistes instantanément célèbres et a inspiré de sensationnels livres, films et théories du complot.

Jusqu'à présent.

Le nuage noir de la Russie, qui plane en permanence au dessus de nos têtes, et

l'hypothèse désormais avérée d'une attaque russe contre la démocratie américaine ayant débuté avant l'élection présidentielle de 2016, vraisemblablement avec l'accord tacite de Donald Trump, la disgrâce soudaine de l'avocat personnel de ce dernier et sa cote de popularité désastreuse, qui est directement attribuable à son comportement, pourraient aboutir à un scandale pire que celui du Watergate et même empêcher le président de terminer son premier mandat.

Les historiens réfléchissent au caractère exceptionnel de la présidence actuelle. Beaucoup concluent que Donald Trump est un phénomène entièrement à part. Repoussant les limites de la fonction de président en d'étranges territoires, il a défrayé la une des journaux à potins de New York, a fait fortune dans l'immobilier, a animé une émission de télé-réalité, a dirigé des concours de beauté, est devenu célèbre pour ses divorces houleux et ses privautés avec les femmes, vilipende ses adversaires à coups de grossièretés, a congédié un directeur du FBI ayant affirmé qu'il dirige la Maison-Blanche comme un « caïd de la pègre », a reproché aux journalistes d'être la pire engeance sur terre, a déclaré que les suprémacistes blancs sont des gens très bien, a parlé de pays en développement comme de « trous à rats », licencié son personnel à tout propos, est poursuivi par des actrices de la porno dont il aurait acheté le silence, et publie mensonges et propagande insensée sur Twitter à l'heure où personne n'est encore debout pour prouver qu'il est le président le plus influent de l'ère moderne. Ça ne s'invente pas!

Depuis un an et demi, le chaos règne sur une Maison-Blanche désordonnée où le personnel est déboussolé et la rhétorique se déverse en tous sens, alors que le Congrès fait du surplace. On ne peut qu'imaginer à quoi tout cela ressemblera après deux ans.

## Il a dit QUOI?

Chaque journée est plus incroyable que la veille dans l'administration Trump. À CNN, la bande défilant au bas de l'écran devrait indiquer « Il a dit QUOI? » au lieu de « Dernière heure », car tant de choses dites par le président ne cadrent tout simplement pas avec la réalité.

La façon dont s'exprime le président Donald Trump est devenue un véritable problème. On ne sait jamais exactement ce qu'il veut dire. Le président que vous voyez mardi n'est pas celui que vous verrez jeudi. Ses décisions improvisées prennent tout le monde par surprise. Il ne peut être contrôlé.

Tout ce qu'il écrit sur Twitter se rapporte à sa propre personne. Il déforme constamment les choses pour qu'elles se conforment à sa vision du monde, et il émet des opinions sur tout. Ses billets sont ensuite considérés comme des déclarations présidentielles officielles. Rien ni personne n'est à l'abri de ses commentaires incendiaires, impulsifs et parfois incohérents. Ses sautes d'humeur sont quelque chose à voir. On dit qu'il devient fou de rage. Ses schèmes psychologiques expliquent en grande partie pourquoi il agit de façon aussi anormale. Les journalistes essaient de lever un coin du voile et de comprendre pourquoi il agit de manière si imprévisible. Leurs observations s'ajoutent aux diagnostics des autres observateurs.

Parfois, je me demande si le président ne vit pas dans une autre dimension. On le croirait coincé dans un monde révolu depuis longtemps. Il cultive les stéréotypes raciaux de son enfance et ne voit pas ce que pourrait donner l'immigration en provenance de pays non blancs. À bien des égards, il ressemble à nos aïeux.

## Des voix de plus en plus fortes contre la presse

Je ne me souviens d'aucun président dont les rapports avec les médias aient été aussi toxiques. Quand Donald Trump





Richard Nixon. Source : Associated Press.

nie une chose, celle-ci n'apparaît que plus réelle aux yeux des journalistes. Quand les représentants de Trump ridiculisent l'importance d'une allégation ou d'un mensonge flagrant, c'est l'équivalent que de dire, au XXI<sup>e</sup> siècle, « Ne faites pas attention à l'homme derrière le rideau ».

Je me permets ici une légère digression. Ayant consacré ma vie au journalisme (sauf pour un intermède de 15 ans et demi à la Chambre des communes), je sympathise de tout cœur avec mes collègues journalistes à Washington. Ils sont sollicités 24 heures sur 24 pour couvrir une avalanche sans précédent de scandales et de mini-scandales émanant de l'administration Trump. Cela ne ressemble en rien à ce que nous avons connu sur la scène politique au Canada, sauf peut-être les derniers temps du règne de l'ex-premier ministre John Diefenbaker, qui furent chaotiques. En 1962, aveuglé par le narcissisme et la paranoïa que lui inspirait la haine des journalistes, il en était venu à croire que tout le monde était contre lui, « sauf la population »!

En matière de communications, le président Trump brouille constamment les circuits. Il étouffe ou contredit constamment son propre message. Donc, comme pour toute autre question entourant la Maison Blanche, les journalistes en concluent, à juste titre d'ailleurs, que quelqu'un ment. Ce contexte de suspicion et de dissimulation nous porte à croire que les hommes du président savaient qu'ils faisaient quelque chose de mal ou qu'ils ont des choses à cacher.

#### **Pas de fumée sans feu...**

Ce qu'on entend à Washington, c'est que si on se donne la peine de fouiller un peu, on trouvera des Russes partout dans l'entourage de Trump. L'ombre de la Russie a sans conteste plané sur la Maison-Blanche de Donald Trump pendant la première année et demie de

sa présidence. Le spectre de certaines décisions graves et troublantes hante l'administration. Le Canadien David Frum, rédacteur principal à *The Atlantic* et auteur de *Trumpocracy: The Corruption of the American Republic*, fait observer que même en l'absence de preuves, « le sol est jonché de cartouches, il y a des émanations de poudre dans l'air, des trous de projectiles dans les murs et une arme qui fume encore sur la table ».

C'est comme tourner les pages d'un roman d'espionnage. Ce qui est de plus en plus évident, c'est que le président Trump s'est entouré d'une foule de gens fort malhonnêtes qui ont commis des crimes, ont eu des contacts avec les Russes et ont menti à ce propos. Chaque jour qui passe, l'équipe du procureur spécial Robert Mueller prouve qu'une terrible vérité se cache sous la surface.

#### **Suivre la piste de l'argent**

Comme il est dit dans le film *Les Hommes du président*, suivez la piste de l'argent et vous connaîtrez la vérité. S'il y a une chose que ce président aime par-dessus tout, c'est l'argent. Le blanchiment d'argent pourrait fort bien tenir une grande place dans l'enquête du procureur spécial. Les finances du président sont d'une complexité sans limites, et sa famille et lui pourraient être en plus grande difficulté que ne le pensent la plupart des gens. Les transactions financières de Jared Kushner avec Moscou sont activement examinées par le procureur spécial. Cet examen concernant le gendre du président pourrait conduire à des révélations dévastatrices.

Si le blanchiment d'argent est effectivement au cœur de l'enquête de Mueller, la Deutsche Bank pourrait être en cause. Dans les années 1980 et 1990, la plupart des banques new-yorkaises ne voulaient pas traiter avec Donald Trump après toutes ses faillites, et il a alors fait

exclusivement affaire avec la Deutsche Bank. S'il y a quelque chose de louche là-dedans, le procureur spécial Mueller le découvrira. C'est ce qui explique le comportement erratique et explosif du président : il est furieux, car l'enquête sur l'ingérence russe s'étend progressivement, jusqu'à retracer la piste de l'argent.

#### **Une vague bleue à l'horizon?**

Imaginez-vous sur une plage à contempler une énorme vague. Vous ne pouvez juger de sa hauteur, vous devinez seulement qu'elle sera forte. Est-ce que la vague bleue qui battra le rivage aux élections de mi-mandat de novembre suffira à faire basculer les deux chambres du Congrès du côté des démocrates?

Les républicains craignent évidemment que la mise en accusation éventuelle de membres de l'entourage de Donald Trump et un profond rejet de Trump lui-même ne donnent le ton aux élections de mi-mandat en 2018. Ils admettent que le Grand Old Party, qu'on le veuille ou non, est devenu le parti de Donald Trump. Les élections en cours de mandat sont presque toujours un plébiscite sur le président en poste. Cette fois, les Américains voteront probablement en fonction de la conduite, du caractère et du tempérament de leur commandant en chef.

Une véritable énergie enflamme la population. Que dire des milliers de femmes en colère qui ont marché dans des centaines de villes des États-Unis pour protester contre le président? Le mouvement #MeToo qui est né après le scandale Harvey Weinstein ne cesse de prendre de l'ampleur grâce aux révélations constantes concernant des vedettes de pornographie ou des lapines de Playboy. Un sondage CAPS d'Harvard/Harris mené en avril montre que seulement 35 % des femmes appuient Trump. Si ce désaveu se vérifie en novembre, les chambres pourraient changer de couleur. Il se peut aussi qu'éclate un séisme jeunesse avec de jeunes électeurs mécontents dans le dossier des droits de port d'arme. Les secousses sont déjà perceptibles, mais attendons la suite.

À l'approche du mi-mandat de la présidence de Donald Trump, une question se pose : que se passera-t-il dans la tête des électeurs la prochaine fois qu'ils iront aux urnes? Laissons le dernier mot à l'incomparable pianiste de jazz Fats Waller : « On ne sait jamais, n'est-ce pas?

Geoff Scott a été député progressiste-conservateur de 1978 à 1993 dans la circonscription de Hamilton—Wentworth en Ontario.



*Soyez des nôtres à l'occasion de la réunion  
régionale de l'ACEP qui se tiendra à  
Montréal du 23 au 25 septembre 2018*



*Découvrez la riche histoire du Vieux-Montréal.*

Si vous êtes de l'extérieur du Québec, ne manquez pas cette occasion unique de faire l'expérience des événements qui ont lieu au Québec en ce moment. Si vous êtes du Québec, joignez-vous à nous, et faites part de vos idées et de votre point de vue à vos collègues des autres régions du Canada. Communiquez avec nous pour obtenir de plus amples détails.

